VIVRE À
Angers
MENSUEL N°290 1,22 € | MAI 2005

le MAG 22

Tour de scènes du 19 au 21 mai

4 l'ACTUALITÉ
LE CENTRE COMMERCIAL FLEUR D'EAU A ACCUEILLI SES PREMIERS CLIENTS

12 la VILLE
POLICE MUNICIPALE ET OBJETS TROUVÉS, AU 17, RUE CHEVREUL

30 le GUIDE
L'ÉLYSÉE-PATTON, LE CINÉMA DES CASTORS

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

Événement : 13 600 m² pour le commerce avec Fleur d'eau [4]
À suivre : printemps bio du 2 au 12 juin [5]
À l'honneur : 120 sportifs angevins médaillés [6]
Initiative : Loire et Niger, fleuves solidaires [7]

> AU CONSEIL

Le Quai : création de la structure juridique [8]
Le point sur les ZAC Patton-Élysée et Grand-Pigeon [9]

> LA VILLE

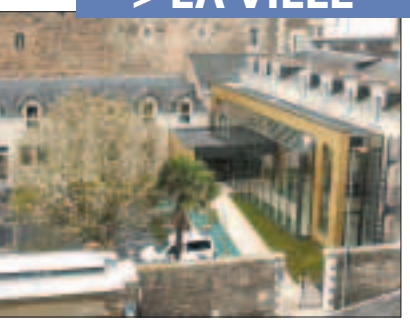

Le service Sécurité - Prévention s'installe au 17, rue Chevreul [12]
Le 29 mai, référendum sur la constitution européenne [14]
Le cimetière de l'Ouest est doté d'un columbarium [15]

> LES QUARTIERS

Justices, Madeleine, Saint-Léonard : ouverture d'un centre de gérontologie [16]
Belle-Beille : le maire à la rencontre des habitants le 13 avril [18]
Saint-Serge, Ney, Chalouère : chasse aux trésors le 28 mai [20]
Deux-Croix, Banchais, Grand-Pigeon : la rue Levavasseur a 50 ans [21]

> LE MAG'

22

Festival Tour de scènes, du 19 au 21 mai
Heroes, création d'Emmanuelle Huynh [24]
Cendrillon, pour clore la saison de l'ANO [25]

> LE GUIDE

30

Il était une fois l'Élysée
Quazar, association contre l'homophobie [31]
Saint-Vincent-Paul combat la solitude [32]

ÉDITORIAL

Angers, vivante et solidaire

C'est désormais un rendez-vous bien établi pour la jeunesse angevine : "Tour de Scènes" revient avec son cocktail de musique. Cette manifestation entièrement gratuite met en avant une quarantaine de jeunes groupes en leur offrant la possibilité de se produire devant un large public dans des conditions scéniques professionnelles.

La jeunesse de notre ville est une richesse, 38 % des Angevins ont moins de 25 ans. Faire que chacun trouve sa place et qu'il s'y sente bien est une priorité municipale.

De même que la jeunesse est très diversifiée, les retraités ont eux aussi des aspirations variées. C'est le sens du festival des âges et des cultures dont l'objectif est de favoriser la rencontre et l'échange entre les générations autour d'activités. Grâce à cette initiative, l'expérience des uns rencontre l'énergie des autres ; retraités et jeunes ont tous à revendre de ces deux qualités.

Enfin le mois de mai se terminera par un moment fort autour de la préservation du patrimoine et de la coopération. Angers organise et accueille le colloque Loire-Niger sous l'égide de l'UNESCO. Autour de ces deux fleuves dits royaux, une coopération décentralisée renouvelée pour un développement solidaire, voilà un programme ambitieux. Notre expérience de partenariat avec Bamako n'y est pas étrangère.

Parce qu'à Angers, comme partout, la vie est affaire de rencontres et d'échanges.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers Loire Métropole
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49 035 Angers CEDEX 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, Pascal **Le Manio**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Claudine **Bouillet**, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Illustration de Une : Franck **Deniel** • Conception graphique & maquette : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Régie publicitaire : **Gecop**, 02 40 71 06 06. Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Adrexo** • Tirage : 81 000 exemplaires • Dépôt légal : 2e trimestre 2005 • I.S.S.N. : 0767-354 X

Ce journal est diffusé à partir du 16 mai. Il est également téléchargeable sur www.angers.fr. Prochain numéro : le 13 juin.

Thierry Bonnet

ÉVÉNEMENT

Le centre commercial Fleur d'eau est ouvert

"Impressionnant !"

C'est le mot qui revenait systématiquement à la bouche des premiers visiteurs du centre commercial Fleur d'eau, inauguré le 3 mai à l'emplacement des anciennes halles. Les quatre moyennes surfaces et les sept autres enseignes proposent un nombre considérable de produits et de références dans tous les domaines: habillement, alimentation, équipement, loisirs, électroménager, hi-fi, télécom… Le site s'impose dès son ouverture comme un passage obligé pour la clientèle du centre-ville. Le secteur de la République tient enfin sa locomotive commerciale tant attendue. Les aménagements des abords réalisés par la Ville et l'intégration architecturale du bâtiment ont également été unanimement salués. Dans leur discours, le maire Jean-Claude Antonini, Joël Blandin, président de la chambre de commerce et d'industrie, et Maurice Bansay, pdg de la société Apsys, ont insisté de concert sur le partenariat remarquable tissé entre les différents protagonistes, permettant de bâtir en un temps record ces 13 600 m² de nouveaux commerces. ■

Thierry Bonnet

De g. à d., Philippe Mouzé, pdg de Monoprix, Jean-Claude Antonini, Joël Blandin et Maurice Bansay lors de l'inauguration de Fleur d'eau, le 3 mai.

CLIN D'ŒIL

La Menthe Pastille a 120 ans

En 1885, Émile Giffard, pharmacien à l'angle de la rue d'Alsace et de la place du Ralliement créait une boisson à base de menthe poivrée, pour rafraîchir les clients du Grand Hôtel voisin. Son goût rappelant celui des pastilles de menthe anglaises, à la mode à l'époque, il baptisa sa liqueur Menthe Pastille. Cent vingt ans plus tard, elle se déguste toujours et la société Giffard est dirigée par l'arrière petit-fils d'Émile. À l'occasion de cet anniversaire, une petite exposition orne les vitrines des Galeries Lafayette, installées depuis à la place de la pharmacie. Devant, dans un petit chalet décoré de reproductions de documents anciens, des hôtesses informent sur l'histoire de la Menthe Pastille et sur celle du bâtiment. ■

Jusqu'au 21 mai. Durant cette journée également, portes ouvertes de 10 h à 19 h à l'entreprise Giffard, avenue de la Violette, à Avrillé. Contact, 02 41 18 85 00.

LE CHIFFRE

60 millions de bouteilles

expédiées chaque année à mille clients dans cent dix pays. Avec cette activité, l'entreprise Cointreau (2000 collaborateurs dans le monde, 220 à Angers) se devait d'avoir un site logistique irréprochable. C'est fait. Une plate-forme de 18 000 m², premier bâtiment construit sur la nouvelle zone d'activités de Saint-Barthélemy-d'Anjou, est désormais en service. De là partent tous les produits fabriqués en France: 90 % à l'export et 60 % hors Europe. Vingt personnes travaillent sur le site. Rémy-Cointreau a investi 7 millions d'euros dans le projet et confié la réalisation et la gestion au groupe Mory, leader français de la logistique et du transport. 7 000 m² restent disponibles pour l'accueil d'activités complémentaires, pourquoi pas dans le secteur vinicole angevin? Ce nouvel équipement renforce le pôle transport et logistique angevin qui compte une soixantaine d'entreprises et environ 2 500 salariés.

Thierry Bonnet

De g. à d., Dominique Hériard-Dubreuil, présidente de Rémy-Cointreau, Gérard Pilet, maire de Saint-Barthélemy, Pierre Cointreau, Jean-Claude Antonini et le préfet ont inauguré le centre logistique Cointreau le 15 avril.

À NOTER

18 mai, inauguration des parkings République, Molière et Berges-de-Maine 18 mai, à 18 h 30, réunion publique sur le tramway, aux salons Curnonsky 20 mai, à 20 h, réunion publique sur la future usine de valorisation énergétique, au centre de congrès 25 mai au 2 juin, festival des Âges et des cultures et colloque sur "L'intergénération en marche" 26 mai, à 19 h, réunion publique du conseil municipal, à l'hôtel de ville 29 mai, référendum sur le traité constitutionnel européen 30 et 31 mai, colloque Loire-Niger 3 juin, inauguration de la maison d'accueil pour personnes âgées Picasso 13 juin, dixième anniversaire de l'Office communautaire des variétés végétales

LE SAVIEZ-VOUS ?

Du 2 au 12 juin, du bio au menu

Pour le Printemps bio, du 2 au 12 juin, la Ville fait découvrir aux petits angevins des saveurs différentes et une agriculture plus respectueuse de l'environnement, en partenariat avec le Groupement des agriculteurs biologistes et biodynamistes (GABB) du Maine-et-Loire et l'Établissement public angevin de restauration collective (Éparc).

Au long des dix jours, écoles et centres de loisirs recevront la visite d'agriculteurs bios et iront visiter des fermes, le jardin biologique de la maison de l'environnement et la cuisine centrale de l'Éparc. Les 8 et 9 juin, le menu de midi sera entièrement bio (lire ci-dessous). Les jeunes angevins (6-12 ans) pourront aussi participer à des ateliers au jardin biologique de la maison de l'environnement les 4, 5 et 8 juin. Enfin, le 8, parents et enfants pourront découvrir la quinzaine de producteurs bios du marché La Fayette, grâce à des animations-dégustations gratuites. ■

Menus bios pour les petits angevins. Dans les centres de loisirs le 8 juin : salade choux, carottes, raisins secs ; longe ou sauté de porc (ou saucisse de bœuf) et lentilles vertes ; fromage blanc, miel ou sucre ; deux tranches de pain d'épices.

Dans les cantines, le 9 : salade de pâtes au basilic et tomates ; sauté de volaille au curry ; gratin de courgettes ; camembert ; compote de pomme.

RENDEZ-VOUS

Du 16 au 28 mai, venez jouer à la Roseraie

La fête du jeu organisée par le centre Jean-Vilar et la Ludothèque angevine, aura lieu du 16 au 28 mai.

Au programme notamment : des jeux multimédia avec l'association Spirit-Lan, le 21 mai, de 13 h à 19 h ; des échecs et des jeux de réflexion avec L'Échiquier angevin et le comité départemental du jeu d'échec, le 22, de 14 h à 18 h ; portes ouvertes des ludothèques Roseraie, 21, rue Marc-Sangnier, et Monplaisir, 3, rue de l'Écriture, le 25, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ; des jeux anciens du monde, avec Géoludie, et le Ludobus, le 25, de 14 h à 18 h ; et fête nationale du jeu place Jean-XXIII, le 28, de 11 h à 19 h. Deux expositions sont également proposées : jeux et jouets traditionnels de l'association parisienne "Les Jeux sont fête", du 17 au 28 mai ; et jeux anciens du monde, du 22 au 28 mai. Sauf indication, les animations ont lieu au centre Jean-Vilar. ■

Serge Simon/Archives

À l'occasion de la fête du jeu, les Angevins, petits et grands, pourront découvrir le jeu sous ses différentes facettes. Le Ludobus de la Ville sera notamment présent le 25 mai.

Centre Jean-Vilar : 02 41 68 92 50, frederic.cjv@wanadoo.fr
Ludothèque : 02 41 47 11 92, ludotheque.angevine@wanadoo.fr

À SUIVRE

Les âges et les cultures font leur festival

Du 25 mai au 2 juin, la Ville organise le festival des âges et des cultures (ex-Mix'âges). Pour sa quatrième édition, la manifestation mobilise près de quatre-vingt-dix partenaires (associations et maisons de quartiers, équipements culturels et centre sociaux, clubs du troisième âge et résidences pour personnes âgées, écoles et centres de loisirs...). *"La démarche est originale et fait école,* souligne Hervé Carré, adjoint à l'Action sociale. *Depuis dix ans, afin d'éviter que la société se cloisonne, nous expérimentons l'intergénération à l'échelle de toute la ville. Une manière de vivre ensemble sans exclure qui que ce soit, sous prétexte de l'âge, des origines ou des modes de vie."* Spectacles, jeux, lecture et écriture, cuisine, activité physique et découverte de l'environnement... des initiatives sont prises chaque année afin de rassembler les générations et faire connaître d'autres cultures. Le festival permettra à chacun de découvrir ce qui est réalisé et, le cas échéant, de faire des émules. Parmi les rendez-vous proposés : une soirée culturelle au relais accueil et au centre Jean-Vilar le 27 mai ; une journée *"spéciale jeux"* le 1er juin aux greniers Saint-Jean ; un repas de quartier aux Justices ; et une balade contée dans le quartier Saint-Serge, le 28. ■

Programme détaillé à l'hôtel de ville, à l'espace Welcome et au relais accueil Jean-Vilar. À lire également dans le journal Bords de Maine de mai et sur www.angers.fr

Albert

AGENDA SPORTIF

20 ET 21 MAI
Natation synchronisée
Gala. 20 h - 23 h, Jean-Bouin

21 MAI
Futsal
Tournoi. 10 h - 22 h 30, salle Belle-Beille

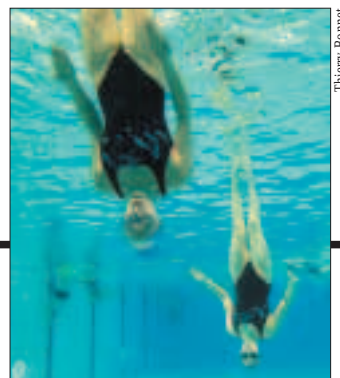
Thierry Bonnet

22 MAI
Tir à l'arc adapté
Championnat interrégional
8 h - 18 h 30, la Baumette

24 MAI
Tennis de table
Angers/Isséenne,
20 h, Jean-Moulin

26 AU 28 MAI
Football d'entreprise
Trophée national,
stade du Lac-de-Maine

27 MAI
Football
SCO/Chateauroux,
20 h, Jean-Bouin

28 MAI
Cyclisme
Championnat de poursuite.
9 h - 22 h, vélodrome
Handball
Angers Noyant/Créteil,
16 h, Jean-Bouin
Basket
Finale coupe de la ligue. 8 h à minuit, Villoutreys et Montaigne

28 MAI AU 12 JUIN
Tennis
Masters d'Angers, Jean-Mermoz

29 MAI
Course à pied
10 km Twinner. 14 h 30, bois de Mollières Beaucouzé-Angers
Chiens de sauvetage
Plage verte du lac de Maine

4 JUIN
Roller
Compétition, 14 h - 23 h, vélodrome
Pétanque
Grand prix de la Ville
7 h - 23 h, la Baumette

4 ET 5 JUIN
Sportifolies
8 h - 20 h,
stade du Lac-de-Maine
Basket hip-hop
Tournoi filles et garçons,
10 h - 18 h, la Baumette

Les cent vingt-neuf Angevins médaillés au cours de la saison ont été reçus à l'hôtel de ville et félicités par le maire pour leur résultats.

Thierry Bonnet

À L'HONNEUR

Cent vingt-neuf champions angevins

Durant la saison, cent vingt-neuf sportifs angevins ont été médaillés dans vingt-deux disciplines. Soit vingt-neuf médailles d'or, trente-trois d'argent et vingt-huit de bronze en individuel ou par équipe. Les sports d'eau sont particulièrement bien représentés: avec la natation synchronisée et la natation de course, le plongeon, le canoë-kayak, l'aviron, la voile et la planche à voile. Le handisport angevin est toujours bien placé sur les podiums nationaux, notamment en haltérophilie, au tir à l'arc, en torball et en natation, sans oublier l'athlétisme avec Arnaud Assoumani.

D'autres jeunes sportifs émergent également en sélection tricolore ou en équipe de France: Sébastien Cosson (athlétisme), Julien Bahain (aviron) et Adrien Bodet (escrime). *"C'est une victoire pour vous mais aussi pour toute une ville"*, les a félicités le maire, avant de rappeler quelques événements sportifs accueillis par Angers: les championnats de France junior de natation synchronisée fin avril, les championnats de France des écoles de tir sportif du 30 juin au 3 juillet et les championnats de France élite d'athlétisme prévus du 14 au 16 juillet.

Parallèlement, six clubs ont accédé à un meilleur niveau : Anjou Basket club (N3F), Angers tennis Club (N3), le Badminton Angers Club (N2), l'Entente nord Anjou (N1BF), le Golf club d'Angers (D2), Handisport Région angevine en torball (D2). ■

PENSEZ-Y

Jour de Loire, du 27 au 29 mai

La Loire sera en fête les 27, 28 et 29 mai. L'occasion de profiter du fleuve, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Randonnées, sorties canoë-kayak et croisières, expositions, vols en montgolfière, ambiance guinguette, artisanat et pique-nique sont au programme, avec en particulier trois temps forts à ne pas manquer. Le 27, "folle soirée" à Sainte-Gemmes-sur-Loire, qui s'achèvera par un spectacle "de lumière et de feu" de la compagnie Malabar. Le 28, à Gennes et aux Rosiers: journée batellerie avec des contes, de la poésie et une nouvelle apparition du bateau Aqu@rêve des Malabar. Enfin, le 29, à Saint-Florent-Le-Vieil, clôture en musique avec concert promenade sur le chemin de halage, pique-nique géant et embrasement du fleuve. ■

Renseignements auprès du conseil général, organisateur, au 02 41 81 43 86 ou sur www.cg49.fr

Laurent Beauvallet/Ouest-France

LE CHIFFRE

5 passeports pour l'incubation

ont été remis le 15 avril aux lauréats de l'Appel à idées innovantes lancé par Angers Technopole. Objectif du concours: sensibiliser à la création d'entreprise et détecter des projets innovants. Pendant un an et demi les lauréats vont pouvoir passer de la recherche à la réalisation, grâce à un accompagnement technique, humain et, si besoin, financier. Depuis le lancement de l'initiative il y a trois ans, quatre entreprises ont été créées. Les lauréats 2005 sont Hugues Gascan, responsable de l'unité Inserm 564, pour un projet de développement et de production d'anticorps monoclonaux thérapeutiques (meilleur projet); Frédéric Clain, enseignant-chercheur à l'Éséo (identification à haute vitesse d'objets, prix spécial végétal); Solène d'Aux de Lescout, étudiante à l'Institut de la santé et des bioproduits (matelas ergonomiques en élastomères thermoplastiques); Aurélie Menant, étudiante en entrepreneuriat (projet de restaurant informatisé); et Mohamed Kerkoud, chargé de recherche chez Vilmorin (détection et identification des agents phytopathogènes).

Angers Technopole: 02 41 72 04 04.

INITIATIVE

Les enfants… à la place du conducteur

Sensibiliser les jeunes à la sécurité routière. Tel est l'objectif du Critérium du jeune conducteur organisé par la Ville du 23 mai au 4 juin, en lien avec l'Automobile club de l'Ouest (ACO). Cette manifestation, gratuite, s'adresse tout particulièrement aux jeunes de 6 à 16 ans. En plus des séances collectives pour les écoles, les centres de loisirs et les maisons de quartiers, deux après-midi seront réservés aux individuels: les samedis 28 mai et 4 juin.

Trois types d'animations leur seront proposés: un contrôle théorique des connaissances du code de la route; la projection d'une vidéo de sensibilisation à la sécurité routière; enfin, une épreuve pratique sur la piste de conduite de l'ACO. Objectif: mettre en pratique les règles apprises.

Séances les 28 mai et 4 juin, place François-Mitterrand: 14 h - 15 h, pour les 6 - 8 ans, à mini-motos et mini-quads; 15 h - 16 h, pour les 9 - 12 ans, en mini-voitures; et 16 h - 17 h, pour les plus de 12 ans, à scooter. ■

Inscription (obligatoire) sur place à partir du 23 mai. Renseignements au 02 41 21 54 07.

Serge simon/Archives

Thierry Bonnet

LA PHOTO

En attendant les championnats de France

Le 27 avril place François-Mitterrand, plusieurs centaines d'enfants et de nombreux curieux ont participé à la grande fête de l'athlétisme organisée par la Ville en partenariat avec le comité départemental et les clubs. Se sont succédé tout au long de la journée olympiades et démonstrations, en particulier de la championne de France de perche Vanessa Boslak *(photo)*. Au final, une belle vitrine publicitaire pour les championnats de France élite qui se dérouleront du 14 au 16 juillet au stade du Lac-de-Maine. ■

DÉCISION

13 M€ de la Région pour la Métropole

Angers Loire Métropole va recevoir une enveloppe de près de 13 M€ sur trois ans de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du contrat régional d'agglomération. Jacques Auxiette, président de la Région, et Jean-Claude Antonini ont signé le document le 14 avril. Cette nouvelle politique prend en compte les spécificités et l'importance du rôle des métropoles urbaines. Une vingtaine d'opérations sont aidées concernant l'économie, le tourisme, la culture, l'environnement et le social. À Angers, la Région soutient ainsi les travaux du théâtre Le Quai, la valorisation de l'île Saint-Aubin, les études sur le tramway et la réorganisation des transports en commun. La réhabilitation du logement social et le tramway feront l'objet d'aides spécifiques. ■

COULISSES

Thierry Bonnet

Victor Frankenstein *est la nouvelle création de la compagnie Jo Bithume. La troupe angevine donne ainsi sa version de ce mythe de la littérature fantastique. Le résultat est un mariage assez époustouflant entre théâtre de rue, musique et danse. La vidéo tient également une place importante avec des images projetées sur la grand-voile d'un vaisseau pris dans les glaces. Les spectateurs, installés au milieu des trois scènes, sont ainsi plongés au cœur de l'histoire. Début mai, Jo Bithume proposait aux Angevins d'assister aux répétitions de son étrange création. Quant à la version définitive, elle sera présentée les 9 et 10 septembre, dans le cadre des Accroche-cœurs.*

HORIZON

Loire et Niger, fleuves solidaires

"J'ai peur *car je sens le fleuve disparaître…"* L'inquiétude du président malien Amadou Toumani Touré confiée au maire d'Angers en décembre à Bamako pourrait trouver un écho, les 30 et 31 mai. Sous l'égide de l'UNESCO et en lien avec de nombreux partenaires[1] la Ville, Angers Métropole et la mission Val de Loire – présidée par Jean-Claude Antonini – organisent au centre de congrès le premier colloque "Loire-Niger". Les deux fleuves se ressemblent dit-on. Mais si le fleuve royal est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des paysages culturels vivants, le Niger est lui gravement menacé : pollution ; inondations ; ensablement ; eutrophisation… Comment aider les pays d'Afrique de l'Ouest à sauvegarder ce patrimoine culturel et naturel exceptionnel sans mettre en péril leur propre développement? *"L'objectif du colloque est de créer une coopération décentralisée de fleuve à fleuve réunissant tous les partenaires qui interviennent dans les pays riverains du Niger : Mali, Niger, Bénin, Guinée et Nigéria"*, souligne le maire. En lien avec ces pays, ce réseau pourrait mettre au point des actions cohérentes et leur financement dans l'ensemble du bassin du Niger. ■

(1) Conseils régionaux des Pays de la Loire et du Centre, Cités Unies France, Villes et Pays d'art et d'histoire, Académie de l'Eau et association des municipalités du Mali.

Renseignements : 02 41 05 40 66. www.angers.fr

À côté de la falaise de Bandiagara au pays dogon, de la mosquée de Djenné et de Tombouctou, inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Niger est une richesse pour le Mali.

Daniel Roussel

TENDANCE

Basket hip-hop les 4 et 5 juin

Tournoi de basket garçons et filles 3 x 3, le samedi 4 juin pour les jeunes de 12 à 15 ans, le dimanche 5 pour les 16 ans et plus. Inscriptions de 10 h à 11 h. Tournoi de 12 h à 18 h. Il se déroulera cette année à la Baumette. Animations hip-hop : groupes, chanteurs, danseurs rap et hip-hop, DJ, démonstrations de graff, concours de freestyle danse, expression corporelle avec l'association Al Kamandjâti. Le week-end se terminera par un mini-concert reggae des Tribalroots, le 5 juin, de 18 h à 19 h 30. ■

Thierry Bonnet/Archives

Contact : médiateurs de la Ville, 02 41 25 72 82.

Une structure juridique pour la gestion du Quai

Alors que les travaux du théâtre Le Quai sont en cours depuis l'automne, la structure juridique chargée de la gestion vient d'être créée.

Une étape décisive dans la réalisation du Quai a été franchie avec la constitution de la structure juridique de l'équipement. Il s'agit d'un Établissement public de coopération culturelle (ÉPCC), associant l'État et la Ville.

"Depuis 2002, nous avons mené des études sur le futur équipement en collaboration avec l'État, a précisé Vincent Lépinard, adjoint à la Culture. *Nous nous sommes mis d'accord sur deux notions: Le Quai n'est pas seulement un lieu de diffusion. C'est aussi un lieu de création, devant conforter l'action du Nouveau Théâtre d'Angers (NTA) et du Centre national de danse contemporaine (CNDC). Ces structures partageront le projet artistique collectif du lieu".* Projet qui permettra de développer l'action culturelle menée par la Ville et ses partenaires. Elle sera ouverte à de nouveaux champs artistiques, de nouvelles formes esthétiques, grâce à une programmation pluridisciplinaire complémentaire à celle du NTA et du CNDC: cirque, jazz, chanson française, théâtre de rue…

Un comité de direction artistique comprenant les directeurs de l'établissement public, du NTA et du CNDC, est créé, pour préparer les décisions relatives à la programmation artistique, qui sera ensuite soumise au conseil d'administration. Ce conseil est composé de trois collèges. Le premier comprend six représentants de la Ville [1], le deuxième deux personnalités qualifiées dont une désignée par la Ville et l'autre par l'État, et le troisième un représentant du personnel.

Les recettes de l'ÉPCC seront principalement constituées du produit des spectacles et d'autres manifestations artistiques ou culturelles, du revenu de la location ou de la mise à disposition d'espaces et de matériels, ainsi que de subventions, notamment de l'État et de la Ville. Une dotation de constitution de 60000 € permettra la mise en place de la structure et le paiement des salaires du directeur et d'un secrétariat. Pour 2005, l'État participera pour moitié au financement du poste de directeur. Celui-ci devrait prendre ses fonctions dès l'automne: la première réunion du conseil d'administration, en juin, aura pour but notamment de lancer son recrutement. Les équipes seront installées début janvier 2007, l'ouverture du Quai étant prévue au printemps. ■

Architecture Studio

(1) Le Maire, membre de droit, Vincent Lépinard, Dominique de Ferrières, Nathalie Bernardin-Supiot, Marie-Paul Clémot-Streliski, et Roselyne Branchereau-Massigoux; suppléants, Michel Houdbine, Marie-Thé Tondut, Patrice Moysan, Janette Petit-Jean et Claire Duchêne.

Quel sera l'aménagement des abords du Quai? le projet est en cours de définition en lien avec le conseil consultatif du quartier Doutre.

Pas d'accord pour changer le nom de la rue Toussenel

"À l'occasion *du 60e anniversaire de la libération des camps d'Auschwitz et de Birkenau, il nous semblait important de marquer symboliquement l'événement en changeant le nom de la rue Toussenel. En échange, nous pensions donner à cette voie le nom de deux justes, Marie et Ernest Androuin qui, par leur courage, ont sauvé des Juifs pendant la guerre. Malheureusement, les habitants de la rue Toussenel en ont décidé autrement."*

C'est sur un ton solennel que le maire a annoncé le retrait de cette délibération de l'ordre du jourJournaliste et ornithologue reconnu au XIXe siècle, Alphonse Toussenel fut également un ardent activiste de la pensée antisémite.

"Nous avons bien conscience qu'un changement de nom provoque certains frais. Nous pouvions l'entendre et nous nous tenions prêts à aider au maximum les habitants dans leurs démarches. Mais lors d'une réunion d'information à ce sujet, des propos très virulents et inacceptables ont été tenus. Nous retirons donc notre proposition avec beaucoup d'amertume. Mais nous ne pouvons pas sur un tel sujet entrer dans une vaine polémique. Nous prendrons donc le temps qu'il faut et ne passerons pas en force." La Ville rencontre ce même problème au square privé Alexis-Carrel. Ce dernier, prix Nobel de médecine, fut également théoricien de l'eugénisme et proche du régime de Vichy.

À la suite d'une proposition de la conseillère municipale d'opposition Ingeborg Martin-Krumm, le maire a accepté le principe de donner le plus rapidement possible le nom de Marie et Ernest Androuin à une autre voie, peut-être dans le futur quartier des Capucins. ■

Retour d'Aïchi

Jean-Claude Antonini a fait un compte-rendu du voyage de la délégation angevine qu'il conduisait au Japon à l'occasion de l'exposition universelle. Angers est présente au pavillon franco-allemand grâce à son projet de conservation de l'île Saint-Aubin, poumon vert en plein cœur d'agglomération. ***"Avec cette exposition, de dix à seize millions de personnes vont pouvoir découvrir Angers. C'est considérable."*** **Jean-Claude Antonini, Daniel Raoul et Jacques Auxiette, président de la Région, ont profité de ce voyage pour rencontrer monsieur Kabayashi, vice-président exécutif de NEC. Ce dernier a confirmé la stratégie de son entreprise: Angers demeure la tête de pont du groupe en Europe. Il n'y aura pas de développement de la filière de production à Angers, mais le site a néanmoins vocation à être conforté sur le secteur des services et de l'ingénierie. En outre, les dirigeants ont insisté sur leur grande satisfaction quant à la qualité du travail et aux compétences des équipes angevines. Troisième objectif de ce voyage: la prospection économique pour les différents chefs d'entreprise de la délégation. Satisfaction générale également à ce sujet: Pétrossian a surpris les Japonais avec ses œufs de poissons volants, contacts très positifs pour la chocolaterie Benoît avec le grand magasin Isetan, échanges fructueux pour Candide. Enfin le Japon devrait constituer la première marche pour le développement de la Boucherie en Asie.**

Thierry Bonnet

Après la démolition de la tour Hamon n° 105 (photo), les reconstructions pourraient débuter au printemps 2006.

Le point sur les ZAC Patton-Élysée et Grand-Pigeon

Dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine, les élus viennent d'adopter plusieurs délibérations marquant une étape importante pour la réalisation des zones d'aménagement concerté (ZAC) du Grand-Pigeon et du secteur Patton - Élysée à Belle-Beille. Les programmes d'équipements publics ont également été votés. La Ville a terminé sa mission de définition des cahiers des charges. Désormais l'aménagement de ces secteurs revient à la Société d'aménagement de la région d'Angers (SARA).

La ZAC Grand-Pigeon a une vocation principale d'habitat. Il y est programmé la construction de 37300 m², dont 5300 m² d'équipements publics. On y trouvera en particulier un nouveau groupe scolaire de quatorze classes à proximité du centre Marcelle-Menet, avec salle de sports, bibliothèque, centre de loisirs et locaux associatifs. Autres nouveautés: la création de voies tertiaires, la mise en place de nouveaux espaces publics à dominante piétonne et le réaménagement de toutes les voies existantes. Le coût de réalisation de la ZAC est estimé à 14 M€[1] et celui des équipements publics à 14,4 M€.

La ZAC Patton-Élysée permettra la construction de 34800 m²: 16500 m² de logements privés; 16800 m² de logements publics; et 1500 m² de locaux à usage commercial et de services de proximité. Le coût de sa réalisation devrait avoisiner les 7,9 M€. Il faut ajouter les 2,4 M€ d'équipements publics comprenant la création de voies de dessertes et le réaménagement de voies existantes. ■

(1) Toutes les sommes sont données hors taxes.

RÉNOVATION URBAINE

Angers Habitat va transformer l'usage des rez-de-chaussée des immeubles situés du 1 au 9, rue André-Maurois, afin d'accueillir son agence de proximité et offrir des locaux à vocation tertiaire. La Ville aide cette opération à hauteur de 100000 €.

Rue Jeanne-Quémard et Pierre-Blandin à Belle-Beille, Angers Habitat a entrepris la réhabilitation de 288 logements. Pour la deuxième tranche de travaux qui concerne 152 logements, la Ville verse une subvention de 304000 €.

Un local d'information sur les projets de rénovation urbaine concernant la Roseraie va être installé place Jean-XXIII face au square des Jonchères. Il s'agira d'un bâtiment modulaire comportant un espace d'accueil et un hall d'exposition.

HABITAT

La résidence des Pontonniers, avec dix logements sociaux, va être construite par Angers Habitat à l'emplacement de l'ex Midstar, avenue Vauban. Pour cette opération, la Ville donne 30558 € et garantit les emprunts de l'Opac.

Cent logements vont être réhabilités par Angers Habitat du 1 au 13, rue André-Gardot et du 31 au 35, rue Louis-Gain, ainsi que l'ensemble immobilier des Capucins par le Toit Angevin. Logi Ouest va acheter et rénover un logement au 10, rue Paul-Lorin. Pour ces trois opérations, la Ville garantit les emprunts.

URBANISME

La zone d'aménagement concerté de l'ancienne caserne Desjardins est désormais bien sur les rails. La Ville a fini son travail préliminaire. Désormais, l'opération est dans les mains de la société d'aménagement de la région d'Angers. Le programme prévoit la construction de 51500 m². La réalisation de la Zac représentera un investissement de 11,1 M€. S'y ajoutent 6 M€ d'équipements publics pour l'aménagement d'un vaste parc urbain, le cheminement et les voies de liaison, les équipements petite enfance et associatifs dans les pavillons d'entrée.

La Ville cède à la Société d'aménagement de la région d'Angers trois immeubles du 17 au 21, rue des Terras afin qu'ils soient démolis en même temps que l'immeuble du 46, boulevard Henri-Arnauld et 2, rue Tharreau.

Les immeubles des 192 et 194, rue Saint-Léonard vont être détruits. La Ville autorise cette démolition et la pose d'une clôture à cet effet.

ENSEIGNEMENT

Pour les seize écoles privées maternelles et primaires sous contrat simple, la Ville verse pour 2005 une enveloppe globale de 994000 €, soit 192 € pour un élève de primaire, 384 € pour un de l'enseignement spécialisé et 727 € pour un de maternelle. Quant aux huit établissements sous contrat d'association, ils reçoivent 795000 €, soit 240 € pour un élève de primaire, 479 € pour un de l'enseignement spécialisé et 909 € pour un de maternelle.

La Ville abonde de 50 € les bourses de l'État des collégiens. Cette année, cela représente 47400 € soit 948 élèves concernés.

SPORT

Au vélodrome, un bâtiment modulaire va être installé pour servir de local associatif.

ENVIRONNEMENT

La Ville adhère au conseil national des "Villes et villages fleuris", qui assure la promotion et la défense de ce label touristique et concourt à l'amélioration du cadre de vie des habitants. La cotisation 2005 est de 600 €.

PETITE ENFANCE

La Mutualité française Anjou Mayenne sollicite une aide financière pour la gestion, en 2004, de la crèche "Le Nid du Vallon" et du multi-accueil mis en place fin 2003. Ces activités entrant dans le cadre du contrat enfance, qui définit les participations de la Ville et de la caisse d'allocations familiales, la somme de 48690 € est versée.

ASSOCIATIONS

Le Centre angevin de ressources associatives (CARA) apporte un soutien aux associations, notamment par la mise à disposition de matériel audiovisuel. Il va acquérir de nouveaux équipements: deux sonos extérieures, un écran vidéo et une machine à brouillard. Les tarifs de location en ont été fixés.

Pour aider les associations à pérenniser les anciens emplois-jeunes, la Ville verse au milieu associatif 630000 € pour l'année 2005.

JEUNESSE

L'opération Ville vie vacances propose des loisirs éducatifs aux 11-18 ans, en lien avec les équipements de quartiers. Le financement est apporté par l'État, le Département, la caisse d'allocations familiales et la Ville. Pour 2005, celle-ci verse 48000 €, répartis entre les centres Jacques-Tati, Jean-Vilar et Marcelle-Menet, les maisons pour tous Monplaisir et Verneau, les maisons de quartier Saint-Jacques et Banchais et l'ALEA Saint-Léonard.

Pour le festival Tour de scènes *(lire page 22)*, l'Amphigouri est mis à disposition pour la restauration des équipes de travail et des artistes. Une convention est également signée pour la promotion de la manifestation avec Radio Nova, Radio G!, Radio Prun' (Nantes), Infoconcert.com et Zicorama.com.

Opposition
Groupe "Servir Angers"

Politique culturelle, développer le partenariat

La culture construit chaque homme et chaque femme. Elle est un élément vital, facteur d'épanouissement, révélateur de sens, d'ouverture au monde et aux autres, d'émerveillement parfois…
La culture ouverte à tous est donc une priorité de toute politique humaniste et sociale. Elle ne peut rester réservée aux initiés, au microcosme averti, aux privilégiés. Cette ouverture se traduit concrètement par une offre culturelle diversifiée ainsi que par une politique tarifaire et de maîtrise des coûts.

Une offre culturelle diversifiée
Notre ville possède un vivier artistique important. Angers conserve une image forte de ville culturelle : théâtre, musique, opéra, danse, bibliothèques, musées, cinémas… L'offre est importante. Nous devons toutefois chercher à la diversifier : cirque ou spectacle de rue, concert de Jazz ou de chansons françaises, théâtre classique, Accroche-cœurs dans les quartiers, musées vivants, et dans le même temps éviter le monopole cinématographique…

Cette diversité culturelle garantit une offre au plus grand nombre d'Angevins. Chacun pourra ainsi s'attribuer une partie de la politique culturelle de notre ville, s'intéresser à tel ou tel domaine en fonction de ses motivations personnelles.

Une politique tarifaire et de maîtrise des coûts
Malheureusement le coût de la culture à Angers est élevé en comparaison d'autres villes.
Ainsi le budget culturel en 2005 atteint les 37 millions d'euros soit 901 € par foyer imposable, en augmentation donc de près de 70 % depuis le début du mandat, et plus de 24 % en un an. Est-ce bien raisonnable quand le revenu moyen des Angevins est de 20 % inférieur à la moyenne nationale ? (Fiche DGF - ministère de l'intérieur 2004). À titre de comparaison notre voisine nantaise, connaîtra elle aussi une année exceptionnelle avec 768 € par foyer imposable soit 17 % de moins alors que les Nantais ont une source de revenus 30 % supérieure aux Angevins.

Par ailleurs certains tarifs excluent de fait les classes moyennes ou les familles nombreuses. Sans même parler de théâtre ou de concert, la place de cinéma à Angers est la plus élevée de toutes les grandes villes de l'Ouest (7 € à la Roche-sur-Yon, 7,50 € au Mans et à Laval contre 8,60 € à Angers). Alors que les Angevins ont déjà payé très cher l'installation du multiplexe (1,2 M€). Gaumont se retrouve en situation de monopole, peu enclin à favoriser la baisse des tarifs. Il faut toutefois souligner l'offre variée et de grande qualité du cinéma d'Art et Essai : les 400 coups.

Oui à une politique culturelle ambitieuse, encore faut-il qu'elle ne soit pas trop coûteuse au regard du pouvoir d'achats des ménages angevins.

Développer les partenariats
Pour répondre à cette double aspiration, a priori antagoniste - offre culturelle diversifiée et politique tarifaire et de maîtrise des coûts - nous devons développer tous les types de partenariat : public - privé. C'est possible ailleurs. Ainsi les Folles Journées à Nantes ne sont financées qu'à hauteur de 30 % par la municipalité contre plus de 90 % à Angers pour les Accroche-cœurs. Cette faiblesse de la municipalité d'Angers à ne pas développer de partenariat, prive les Angevins d'une programmation plus ambitieuse et d'encore meilleure qualité, à la hauteur du potentiel de la ville. Elle a également des conséquences financières lourdes sur le contribuable angevin.

Le partenariat c'est enfin un moyen d'accéder à la pluralité de création qui fait l'essence même de la culture.

Nous aimerions voir en 2005 la mise en place de partenariats plus nombreux et plus pertinents pour rendre la culture accessible à tous les Angevins.

Vos élus du Groupe Municipal "Servir Angers"
Contact, tél. : 02 41 05 40 37.

Majorité "Aimer Angers"

Angers toutes les cultures pour tous

Le mois de mai est traditionnellement riche en événements culturels, au premier rang desquels le festival Tour de Scènes. Événement gratuit et accessible, le festival s'attache à promouvoir les pratiques artistiques émergentes et soutient les jeunes artistes locaux.

Comme les Accroche-cœurs à la rentrée, "Tour de Scènes" remporte, depuis son lancement, un franc succès. Cette large adhésion des Angevins en fait des manifestations populaires. Quel encouragement pour l'équipe municipale de voir la participation d'un public toujours plus nombreux. Mais surtout un public qui rassemble tous les Angevins, des jeunes aux plus anciens, sans oublier les familles. Cette réponse massive des Angevins aux différents rendez-vous culturels nous conforte dans notre volonté d'offrir toutes les cultures pour tous.

La mise en œuvre concrète de cette volonté se traduit dans la réalisation d'espaces culturels ouverts sur la ville, ouverts à toutes et à tous. Le théâtre Le Quai a été conçu dans cet esprit : ce théâtre sera la maison de tous les artistes et de tous les Angevins.

Une offre accessible au plus grand nombre
Toutes les cultures pour tous, c'est bien sûr une culture accessible à tous les Angevins. Pour cela, nous avons fait le choix d'une politique tarifaire permettant l'accès du plus grand nombre.
La carte Partenaires, délivrée gratuitement, offre ainsi aux familles à revenus modestes des facilités pour accéder aux loisirs ou aux activités culturelles. La Ville et le Centre communal d'action sociale d'Angers mettent en œuvre, la charte Culture et Solidarité, qui vise à favoriser la participation des populations socialement défavorisées à la vie culturelle locale.

Une offre riche et variée
Toutes les cultures pour tous, c'est aussi, au quotidien et toute l'année, proposer une offre culturelle diversifiée.
Toutes les cultures sont présentes à Angers : la musique (lyrique avec Angers Nantes Opéra ou actuelle avec le Chabada), le théâtre (grâce au Nouveau Théâtre d'Angers), le livre, la culture numérique, la danse contemporaine (avec le Centre national de danse contemporaine), les arts de la rue (Accroche-cœurs), le cinéma (festivals Premiers Plans, Cinéma d'Afrique, du Scoop), le carnaval, l'art contemporain et le patrimoine au musée des beaux-arts, le cirque, etc.

Un nouvel équipement au service de cette diversité
Nous avons choisi de faire du Quai un lieu emblématique de la diversité culturelle. Cet équipement phare sera un lieu de création, de diffusion et de formation culturelle. Nous porterons une attention particulière à la programmation, à son ouverture sur la Ville, à faire en sorte que Le Quai soit un lieu de ralliement de toutes les cultures angevines.

Le Nouveau Théâtre d'Angers et le Centre national de danse contemporaine seront les principaux utilisateurs du site. Mais Le Quai accueillera aussi des cultures moins présentes dans nos salles : la musique, le jazz, la chanson et le cirque. De l'opéra au cirque, cette diversité sera la garantie d'une maison ouverte au plus grand nombre.

Nous ferons ensemble de ce théâtre un outil de rayonnement partagé.

Rayonnement parce qu'il servira l'ambition d'Angers de développer un attrait bien au-delà de notre région, au niveau national et international. Chaque atout compte, et le Quai sera un élément d'attractivité de notre ville : la qualité de la vie culturelle est aussi un critère qui compte pour les entreprises au moment de choisir une implantation.

Partagé parce que ce rayonnement ne vaudra à nos yeux que s'il profite à chacune et à chacun des Angevins. La notoriété de notre ville doit lui apporter du développement, à elle et d'abord à ses habitants.

Lors du dernier conseil municipal nous avons voté la création de l'établissement public de coopération culturelle du théâtre Le Quai, chargé de l'animer, le gérer et l'administrer.

Cette structure sera surtout chargée de veiller à cette diversité, à ce que Le Quai soit un équipement culturel phare, au service du rayonnement d'Angers.

Vos élus de la majorité "Aimer Angers"

Au 17 rue Chevreul, le servic

Police municipale, contrôle du stationnement, mission prévention et tranquillité publique, objets trouvés… sont réunis au sein d'une même direction installée au 17, rue Chevreul.

Thierry Bonnet

Le service des objets trouvés accueille chaque jour une cinquantaine de personnes. Clés, portefeuilles, portables, parapluies, lunettes…, sont conservés en moyenne dix-huit mois. 40 % des objets sont restitués à leur propriétaire.

"*Répondre à l'évolution de la délinquance et compenser le manque de policiers nationaux, tels étaient les objectifs de la police municipale à sa création en 1984*", rappelle Didier Levard, directeur du service Sécurité - Prévention de la Ville. On comptait alors quinze agents de sécurité scolaire, une dizaine de "contractuelles" pour le stationnement et quelques agents de la cellule "SVP Mairie"[1]. Ils sont aujourd'hui quatre-vingt-dix-huit et leurs missions couvrent désormais un champ plus vaste, qui va de la prévention à la répression en passant par la médiation.

La police municipale compte vingt-neuf gardiens. "*Leur priorité est la présence sur le terrain*", souligne Didier Levard. Une présence qui va du lundi au samedi, de 8 h 30 à 0 h 30 et qui se décline en voiture, à vélo et même à cheval. C'est le cas à Belle-Beille et au Lac-de-Maine où les vététistes alternent les patrouilles avec la brigade équestre. Quant à l'îlotage à pied pratiqué en centre-ville, il a été étendu en septembre à Monplaisir. Les habitants exprimaient un sentiment d'insécurité autour de la maison pour tous; les premiers résultats sont encourageants.

Les policiers municipaux ne sont pas armés. Un choix du maire. Mais ils disposent toutefois d'un bâton de défense *tonfa* pour lequel ils sont formés et entraînés. Leurs pouvoirs ont également été précisés par la loi: ils veillent ainsi à la bonne application du code de la route; effectuent des contrôles de vitesse de façon régulière, notamment suite à des réclamations de riverains; relèvent les identités et le taux d'alcoolémie en cas d'infraction. En cas de délit constaté, la police nationale prend le relais. Sauf pour les mineurs quand il s'agit de vols de petite valeur. "*Les gardiens font alors œuvre de pédagogie auprès des jeunes et de leurs parents. Dans la grande majorité des cas, ce premier avertissement sans frais est efficace*", se félicite Didier Levard.

Contrat local de sécurité

"*Une bonne collaboration existe entre nous et les policiers nationaux*", soulignent les gardiens. Elle s'illustre dans des interventions ponctuelles ou bien des actions programmées, comme l'opération Tranquillité vacances. Et s'appuie sur une convention signée entre la police nationale et la Ville.

Par ailleurs, un contrat local de sécurité associe divers partenaires angevins dans la lutte contre la petite délinquance et la prévention: services de la préfecture, Justice, Éducation nationale, Ville, travailleurs sociaux, bailleurs, associations… Une actualisation de ce document est prévue en juin. La coordination

Prévention et médiation : Angers innove

L'an passé, Angers accueillait une cinquantaine de villes françaises et une quinzaine de cités européennes dont Liverpool, Barcelone, Turin et Bruxelles lors d'un colloque sur la médiation. Ce n'est pas un hasard. Angers est une des chevilles ouvrières du forum européen pour la sécurité urbaine qui permet de partager ses expériences en matière de médiation des conflits et de prévention de la délinquance. Objectif: innover et piocher des idées dans ce qui marche ailleurs. "*Intervenir en amont est plus économique,* constate Christophe Béchet, le responsable de la mission prévention et tranquillité publique. *Un délit coûte très cher d'un point de vue humain et matériel.*"

La Ville n'hésite donc pas à sortir des sentiers battus. "*S'il le faut, nous rencontrons les squatters en bas des immeubles avec les habitants afin qu'ils se réapproprient leur cage d'escalier. On dialogue avec les SDF de la manière de tenir leurs chiens afin qu'ils ne soient pas ressentis comme une menace. On fait de la prévention auprès des enfants sur le danger des chantiers dans le cadre des opérations de rénovation. On organise des randonnées urbaines pour sensibiliser à la sécurité routière,*" détaille Christophe Béchet. À côté de ces opérations ponctuelles, la Ville est aussi l'animatrice du contrat local de sécurité (CLS) qui développe depuis 1999 toute une panoplie de mesures. On retrouve évidemment comme signataires la préfecture, la police et la Justice, mais également l'éducation nationale. "*Nous sommes aussi en contact avec les services sociaux, les pompiers, les bailleurs sociaux et de nombreux acteurs de la ville. Nous effectuons ainsi un diagnostic permanent afin d'adapter rapidement et coordonner les réponses de chacun*", remarque le responsable.

L'initiative la plus visible du CLS est la mise en place des correspondants de nuit à la Roseraie, à Monplaisir et au Grand-Pigeon. Gérée par la Régie de quartier, l'équipe de neuf correspondants est présente sur le terrain à une heure où il n'y a presque plus d'interlocuteurs disponibles. Leurs missions : déminer les tensions, en particulier les conflits familiaux ou de voisinage, et repérer tout ce qui peut créer un sentiment d'insécurité. Autre nouveauté : la mise en route d'une maison de la justice et du droit, à la mi-octobre, boulevard Picasso. Outre une mission d'information juridique pour les habitants, l'objectif est de répondre à tous les petits délits par un développement des alternatives aux poursuites : médiation entre les parties, rappel à la loi pour le coupable assorti de conditions de suivi, ou encore obligation de participation à un stage d'intérêt public ou de citoyenneté. Ces mesures seront appliquées par les délégués du procureur. "*Il est reconnu que dans 85 % des cas, le recours à cette troisième voie judiciaire est efficace et évite la récidive*", conclut Christophe Béchet.

e Sécurité-Prévention

Jean-Patrice Campion/Archives

Cinq policiers cavaliers ont été recrutés pour la brigade équestre qui patrouille essentiellement au Lac-de-Maine et à Belle-Beille. Ici, avenue Patton.

en a été confiée à la mission Tranquillité publique. Son rôle: animer ce réseau de partenaires et développer des actions. Un certain nombre d'initiatives, souvent innovantes, ont ainsi pu être mises en place à Angers *(lire ci-contre).*

Stationnement gênant

Autre secteur de terrain: celui des agents de surveillance de la voie publique. Cinquante-quatre "contractuelles" assurent à la fois une présence aux entrées et sorties d'une vingtaine d'écoles et le contrôle du stationnement. Elles sanctionnent le défaut de paiement mais aussi le stationnement gênant, verbalisé 135 € quand il s'agit de places réservées aux handicapés et 35 € sur les trottoirs et passages piétons. Nouveauté depuis 2003: l'État a transféré aux communes la charge de collecter le produit des contraventions. *"Si le paiement se fait auprès de notre service(2), les réclamations doivent en revanche être adressées par écrit à l'officier du ministère public, à l'hôtel de police, rue Dupetit-Thouars"*, prévient Didier Levard. Même chose pour les plaintes: *"nous recevons les doléances des Angevins, mais pour des raisons juridiques, le dépôt de plainte ne peut être effectué qu'auprès de la police nationale".*

Objets trouvés

Dernier pôle du service, de loin le plus fréquenté par le public: les "objets trouvés". *"Nous accueillons en moyenne cinquante personnes par jour,* précise Annie Carré, chargée de l'accueil. *Les Angevins nous rapportent énormément de choses: portables, portefeuilles, clés, lunettes…"* Une somme d'objets qui s'accumule dans les réserves. *"On a même récupéré des assiettes et un sac de golf."* Ces objets sont conservés dix-huit mois. Au-delà, les pièces de valeur sont vendues par l'administration des Domaines, les autres sont détruites. *"40 % seulement des objets sont restitués à leur propriétaire,* regrette Didier Levard. *On souhaite faire mieux. Les Angevins ne doivent pas hésiter à venir nous rendre visite. Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30."* ■

Thierry Bonnet

Le directeur du service, Didier Levard, dans le nouveau bureau opérationnel des gardiens. 900 000 € ont été investis dans les travaux de réhabilitation et d'extension des locaux du service, rue Chevreul. Le projet a été réalisé par l'architecte Luc Daveau. À noter que la Ville avait aidé l'État dans la mise en place de la police de proximité en finançant les travaux du commissariat du centre, boulevard Ayrault, et de trois bureaux de police de quartier.

(1) Devenue Mairie 5 sur 5, elle est rattachée depuis 2004 à l'administration générale.
(2) Paiement sur place ou par courrier, effectué par chèque ou par timbre-amende acheté en bureau de tabac ou à la trésorerie.

Direction Sécurité - Prévention, 17, rue Chevreul. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.
Police municipale: de 8h30 à 0h30 au 02 41 05 40 17.
Objets trouvés: 02 41 05 44 79.
Mission Prévention et tranquillité publique: 02 41 05 44 84.

trois questions à

Michelle Moreau

Maire-adjoint chargée de la Vie des quartiers, de la sécurité publique et de la prévention

Comment définir les rapports entre les polices municipale et nationale ?

À Angers, ils sont très bons. Pour réduire la charge de travail de la police nationale afin qu'elle se consacre à ses missions prioritaires, la police municipale s'occupe des objets trouvés, participe à des contrôles routiers, a mis en place une brigade canine et intervient pour les chiens dangereux. Ainsi, nous pallions le désengagement de l'État en matière de sécurité et le sous-effectif chronique des forces de l'ordre. Mais nous avons choisi de le faire toujours en bonne entente et en complémentarité.

Pourquoi créer une maison de la justice et du droit ?

Elle ouvrira en octobre et permettra d'intensifier le traitement des dossiers

Jean-Patrice Campion

de petite délinquance, car aucun délit ne doit rester sans suite. Sur la circonscription du tribunal de grande instance d'Angers, 32 000 délits sont constatés chaque année. 8 000 peuvent être juridiquement poursuivis et 4 000 le sont par les voies classiques. Il reste 4 000 faits de petite délinquance qui engorgent les tribunaux et ne sont pas traités de manière satisfaisante et dans des délais acceptables. C'est pourquoi la Ville et la Métropole se sont associées à la Justice pour mettre en place cette structure (*Lire également ci-contre*). Il s'agit également d'offrir aux habitants de l'agglomération un lieu de ressources juridiques en matière de droits et de devoirs. Il y aura ainsi les permanences d'associations comme Médiation 49 et de professionnels comme les avocats.

La Ville mène une étude pour l'installation de caméras sur la voie publique. Pourquoi ?

La vidéo protection ne se substituera jamais à la présence humaine et à la prévention. Des caméras sont déjà présentes dans les bus et dans les parkings. Il ne s'agit pas de mettre des caméras partout. Par exemple, cela ne servirait pas à grand-chose devant un établissement scolaire. S'il y a des trafics, ils se déplaceront de quelques centaines de mètres pour être hors du champ. Et de toute façon, la technique ne pourra jamais régler les problèmes de conduite addictive. En revanche, certains lieux importants ne peuvent pas avoir une présence policière permanente. Je pense à la passerelle entre Belle-Beille et le Lac-de-Maine. Il y a besoin de rassurer les usagers. De toute façon, rien n'est encore décidé. L'étude est en cours pour des décisions vers la fin de l'année.

Référendum du 29 mai, mode d'emploi

86 000 Angevins sont appelés aux urnes le 29 mai à l'occasion du référendum sur la constitution européenne.

"Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une constitution pour l'Europe ?" C'est à cette question que les Angevins devront répondre le 29 mai. Dans le cadre de ce référendum, seuls les ressortissants français sont appelés aux urnes, soit 86 000 inscrits à Angers, un millier supplémentaire par rapport aux élections cantonales et régionales de mars 2004. Aucune modification concernant les bureaux de vote n'est à signaler. Les soixante-treize bureaux que compte la ville seront ouverts de 8 h à 20 h sans interruption. Avant de glisser votre bulletin dans l'urne, une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire…) vous sera obligatoirement demandée ainsi que la carte électorale. C'est sur cette dernière que figurent le numéro et l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes invités à vous rendre.

Comment voter par procuration ?

Les personnes absentes le jour du scrutin peuvent néanmoins recourir au vote par procuration en se faisant représenter par une personne de leur choix. Seules obligations pour la personne mandatée : être inscrite sur les listes électorales d'Angers et ne pas être sous le coup d'une incapacité électorale. La demande est à retirer au commissariat central, rue Dupetit-Thouars, dans un poste de police ou au tribunal d'instance. Il suffit alors de remplir une déclaration sur l'honneur attestant votre indisponibilité, de présenter une pièce d'identité et d'indiquer celle de la personne mandatée ainsi que ses coordonnées. En cas d'incapacité à se rendre dans les endroits précités, la requête peut s'effectuer par téléphone ; un officier de police se déplaçant par la suite au domicile afin d'apporter le document à remplir. Une seule procuration par personne est autorisée.

Des facilités de déplacement

Des solutions de déplacement adaptées et gratuites sont proposées aux personnes à mobilité réduite ou présentant des difficultés pour se rendre dans leur bureau de vote, le jour J. En effet, le Comité de liaison pour handicapés et la Ville mettent à disposition des minibus. Les réservations sont à effectuer auprès de Mairie 5 sur 5, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30, au 0 800 49 05 05 (gratuit depuis un poste fixe).

Thierry Bonnet/Archives

Le 29 mai, les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 20 h à l'occasion du référendum sur le Traité de consttitution européenne.

Recherche assesseurs

Comme c'est le cas à chaque échéance électorale, les personnes souhaitant assister le président d'un bureau de vote peuvent se faire connaître en appelant au 02 41 05 40 00 ou proposer leurs services le jour du scrutin, directement auprès du président. Seule condition à remplir : être électeur à Angers. Les Angevins qui souhaitent prendre part au dépouillement sont également les bienvenus et peuvent en faire la demande au président, dans la journée du dimanche. Comme toujours, le dépouillement est public et débute aussitôt la fermeture du bureau de vote, à 20 h. Les résultats locaux seront ensuite centralisés à l'hôtel de ville puis affichés dans le parking d'honneur aux alentours de 21 h 30. ■

Ouverture des bureaux de vote de 8 h à 20 h, sans interruption.
Permanences exceptionnelles du service des Affaires électorales à l'hôtel de ville : samedi 28, de 9 h à 12 h, et de 14 h à 17 h et dimanche 29, de 8 h à 20 h.
Renseignements au 02 41 05 40 00.

Thierry Bonnet

La Ville et le CLOUS ensemble pour les étudiants

Améliorer la vie étudiante. Cette préoccupation a amené la Ville et le Centre local des œuvres universitaires et scolaires (CLOUS) à signer une convention, le 15 avril. Le document porte sur les actions à engager en commun, autour de trois thèmes : l'accueil des étudiants français et étrangers ; la valorisation de la vie culturelle étudiante et l'aide aux initiatives des étudiants ; le logement.

De g. à d., le directeur du CLOUS Gilles Robin a signé la convention avec le maire, en présence de Michel Noctulle, directeur du Centre régional (CROUS).

"Ce dernier point est primordial, a souligné Jean-Claude Antonini. *La carence actuelle de logements pour étudiants est inquiétante. La Ville et Angers Habitat vont prochainement en créer trois cents à Belle-Beille. Cela renforcera la vie étudiante mais aussi la vie du quartier".* Le maire a également affirmé la nécessité d'améliorer les transports pour faciliter la mobilité des étudiants. *"L'engagement de la Ville en faveur de la vie étudiante est exceptionnel, ce qui donne à cette convention une dimension historique*, a insisté Gilles Robin, directeur du CLOUS. *Elle est aussi un appel à tous les acteurs de la vie étudiante pour lancer une véritable politique de site".* ■

Jean-Patrice Campion

Un columbarium au cimetière de l'Ouest

Le 21 avril, un columbarium a été inauguré au cimetière de l'Ouest. Réalisé entre juillet 2004 et février 2005, il comporte quatre-vingt-quatre emplacements. Cette création, menée à bien dans le cadre de l'extension et de l'aménagement du cimetière, répond à une demande des Angevins. *"Il n'y avait pas de columbarium sur ce site,* a précisé Monique Pirotais, maire adjoint aux Parcs, jardins, paysages urbains et cimetières. *Nous tenons à ce que les Angevins aient le choix en matière de pratique funéraire. Or, ils sont désormais 22 % à opter pour la crémation".*

Un tel espace n'étant pas facile à aménager, la Ville a fait appel à l'architecte Jean-Pierre Bastide. Il a disposé les cases en gradins, de façon à ce qu'aucune n'en surplombe une autre. *"Ainsi, on échappe au sempiternel mur et il y a de la place pour déposer des fleurs ou des objets: la Ville m'avait demandé de réfléchir à cela,* note-t-il. *De plus, cette géométrie donne de la lumière".* ■

Concessions de huit, dix ou quinze ans. Cimetière de l'Ouest, rue de la Meignanne, 02 41 48 21 27.

Nouvelle entrée rue La Bruyère

L'entrée piétonne sur la rue La Bruyère a été déplacée. L'ancien accès avec un escalier ne répondait plus aux normes de sécurité, il sera condamné à partir du 15 juin. La nouvelle entrée, un peu plus loin dans la rue, est accompagnée d'un parking.

Soleils d'hiver : appel à projets

La lumière sera le thème des Soleils d'hiver, du 30 novembre au 24 décembre. La Ville lance dès maintenant un appel à projets afin de coordonner l'ensemble des initiatives qui se grefferont autour du programme habituel des animations de fin d'année. Les commerçants sont évidemment encouragés à décorer leurs vitrines, les associations à faire preuve de créativité et les enfants des écoles ou des centres de loisirs à faire marcher leur imagination. *"Cette fois-ci, nous élargissons notre appel à l'ensemble de la population, qui pourra décorer balcons ou fenêtres avec des bougies ou des guirlandes lumineuses. Mais bien sûr, nous sommes ouverts à toutes les propositions",* explique Nathalie Parent, adjointe au Commerce.

L'an passé, les Soleils d'hiver ont remporté un succès record avec une fréquentation estimée à plus de 650 000 visiteurs, en augmentation de 40 % par rapport à 2003. *"Le thème du chocolat a été très fédérateur. Nous espérons que celui de la lumière remportera la même adhésion",* conclut l'adjointe. ■

Thierry Bonnet

En 2004, illumination de la place Sainte-Croix signée Stéphane Lavieille.

Les projets sont à faire parvenir par écrit avant fin mai à : Laurence Moulin, hôtel de ville, BP 23 527, 49 035 Angers Cedex 01 ou par e-mail : laurence.moulin@ville.angers.fr. Tél. : 02 41 05 45 44.

PRATIQUE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01.
Tél. : 02 41 05 40 00.
Fax : 02 41 05 39 00.
E-mail : mairie.angers@ville.angers.fr
Site Internet : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

INFORMATION

Le Point info famille est ouvert au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville depuis le 12 mai. Les familles auront désormais un lieu unique pour répondre à toutes leurs demandes concernant l'enfance. Contact : 02 41 05 45 80 ou info-famille@ville.angers.fr

Depuis le 25 avril et jusqu'au 30 juin, l'administration procède à une mise à jour des classements des immeubles, en vue d'une mise en conformité avec les textes et les règlements. Renseignements au 02 41 05 44 53 ou 02 41 05 44 50 .

LA MÉTROPOLE EN BREF

Angers-Lyon par avion deux fois par jour. À partir du 19 mai, la compagnie Airlinaire, implantée à Rungis, assurera deux allers-retours quotidiens Angers-Lyon avec une halte à Tours. L'ATR 42 de trente-huit places décollera de Marcé à 6 h et 17 h 40 et y atterrira à 11 h 30 et 22 h 40. Deux heures de voyage seront nécessaires pour rejoindre Lyon. De là, il sera possible de rallier toutes les grandes villes européennes. La mise en place de cette ligne régulière vise les hommes d'affaires. L'aller-retour en semaine coûtera près de 500 €. Il existera néanmoins des formules week-end à 150 €. La création de cette liaison a été validée par les élus d'Angers Loire Métropole après de longues discussions. En effet, cette opération va coûter près de 500 000 € par an à la Métropole. *"Mais c'est un outil économique important pour attirer les entreprises,* explique Jean-Claude Antonini. *On ne peut pas le négliger."*

La salle du conseil d'Angers Loire Métropole est en cours d'agrandissement. En effet, avec l'entrée dans la communauté d'agglomération des Ponts-de-Cé et de Soulaines-sur-Aubance, le nombre de conseillers siégeant au conseil est passé de soixante-dix-huit à quatre-vingt-sept. Du coup, la salle actuelle est devenue trop petite. Elle est donc élargie, en gagnant sur la terrasse qui la bordait. L'objectif est de permettre de tenir le conseil d'octobre dans la nouvelle salle.

Éco-Emballages et Angers Loire Métropole ont signé un nouveau contrat de partenariat le 21 avril. L'Agglomération angevine est la première en France à s'engager dans cette démarche.

La nouvelle organisation de la collecte des déchets est effective depuis le 9 mai. Ainsi, les déchets recyclables en sacs de couleur jaune : papier, plastique, métal, sont enlevés le mercredi, à Angers comme dans toutes les communes de l'agglomération bénéficiant d'un service en porte à porte. Pour le ramassage des ordures ménagères, les Angevins sont équipés de bacs roulants, mis à disposition gratuitement par Angers Loire Métropole. Ils doivent être sortis deux fois par semaine, sauf en hyper centre-ville et dans certains secteurs commerçants, qui gardent trois collectes hebdomadaires.

Augural

La famille Kitri accompagne les Angevins pour la mise en place de la nouvelle collecte.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Une maison de retraite nouvelle génération

***"Le centre** de gérontologie Picasso n'a rien à voir avec l'image de mouroir qui colle parfois encore aux maisons de retraite. Au niveau confort, on est plus proche d'un hôtel de standing[1]"*, lance Nicole Javault, sa directrice. L'établissement a ouvert début mars en bordure du boulevard Picasso à deux pas de la place des Justices. Son architecture et son équipement ont été particulièrement soignés. Pour un investissement total de 8,3 M€[2]. L'ensemble est très lumineux, les chambres sont spacieuses et les services nombreux avec, sur place, un salon de coiffure, un jardin d'hiver, des baignoires à remous dignes d'une thalassothérapie… Et un animateur à temps plein figure parmi les quarante-huit employés. Son objectif est d'ouvrir la maison de retraite sur le quartier, en particulier en tissant des liens avec les associations et les établissements scolaires.

Thierry Bonnet

Nicole Javault, la directrice (à droite), en compagnie de plusieurs pensionnaires du centre Picasso.

"Nos pensionnaires peuvent entreprendre beaucoup plus de choses qu'à domicile, affirme la directrice : *fêter en famille un événement ou communiquer avec elle par internet. On a pensé la vie ici jusque dans les détails."*

En tout, le centre dispose de 80 places dont 50 lits de retraite classique. Dix places d'hébergement temporaire et vingt pour les personnes désorientées (dix en accueil de jour) complètent l'offre. Le centre héberge également le service de soins infirmiers à domicile qui a quitté la place des Justices. Il intervient auprès d'une soixantaine de patients du quartier. *"Nous sommes les seuls à Angers à proposer un tel éventail de services et une offre aussi complète à destination des personnes âgées"*, conclut fièrement la directrice. ■

Centre mutualiste de gérontologie Picasso, 7, bd Picasso, 02 41 80 92 80.

(1) Tarif à la journée : 58 € en retraite, 66 € en accueil temporaire et 10 € la demi-journée en accueil de jour.

(2) Le bâtiment a été construit par Angers-Habitat qui le loue à la mutualité française Anjou-Mayenne, gestionnaire.

en bref

Conseil consultatif de quartier : réunion des groupes "urbanisme et environnement" le 24 mai, à 20 h, au Trois-mâts ; "petite enfance", le 25, à 20 h, salle Blaise-Pascal ; ""transports et déplacements, le 16 juin, à 20 h, salle Saint-Léonard. Séance plénière, le 2 juin, à 20 h, au cercle Jeanne-d'Arc, 121, rue de la Madeleine.

Exposition des activités de l'association des habitants les 20 et 21 mai, de 14 h à 18 h, maison de quartier Saint-Léonard. Gratuit. Tél. : 02 41 68 86 95.

pratique

***Mairie** : Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40. Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 10 h - 12 h 30, et samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus

- *M. CHIRON, 21 mai et 4 juin, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme ROLAND, 25 mai et 8 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

L'Autrement café, plein d'idées et de musiques

En haut de la rue Lionnaise, un café pas comme les autres. L'Autrement café – son nom – est un lieu double. Bar en bas, salon en haut. Au bar, on prend un verre, on joue, on échange des idées[1]. Au salon, cosy et non fumeur, on peut manger sur le pouce à midi, bien au calme. Et le soir assister à un "brouillon de lecture"[2], une conférence-débat, un théâtre d'improvisation…

Mais, à l'un et l'autre étage, L'Autrement café est surtout un lieu de musique et de chanson. C'est la passion de Marielle Dechaume, chanteuse, et de Pascal Laborie, percussionniste et pianiste, qui ont ouvert le lieu il y a deux ans et demi. Au bar, les jeudis soirs sont consacrés à la musique festive et à la découverte de chanteurs et musiciens dans leurs premiers pas en public. Au salon, place au jazz, au classique et surtout à la chanson française. Une association, Action pour des musiques jouées autrement, va voir le jour. *"Elle fait suite à celle que j'animais du temps de Bleu citron,* précise Pascal. *Avec déjà pour but la promotion du jazz et de la variété. Là, nous nous recentrons sur la chanson française. Nous voulons favoriser la création, être un relais pour les artistes, entre anonymat et vedettariat. Marielle assure la direction artistique et la programmation".*

Le public est fidèle et nombreux. Ainsi les deux concerts de la Québécoise Fabiola Toupin, les 28 et 30 mai, *(lire agenda)* étaient presque complets fin avril. ■

Jean-Patrice Campion

Affluence et ambiance intime dans le charmant salon du 1er étage, le 30 avril, pour le concert de Dominique et Tristan Lofficial.

(1) Mardi, 19 h, avec le collectif Public toi-même.

(2) Avec l'association Traumfabrik, le dernier vendredi du mois, à 20 h 30.

L'Autrement café, 90, rue Lionnaise, 02 41 87 61 95. Du mardi au samedi, dès 18 h 30, et du lundi au vendredi, de 11 h 30 à 14 h. Concerts à 21 h. www.lautrementcafe.com

pratique

***Mairie** : 47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30.*

Permanences des élus

- *Mme TOMBINI, 18 mai, de 14 h à 15 h*
- *M. BELOT, 28 mai, de 10 h 30 à 12 h, ou sur rendez-vous*
- *M. ROTUREAU, 11 juin, de 10 h 30 à 12 h*

MONPLAISIR

Le développement durable au lycée

"L'étude des changements *climatiques dans leurs aspects énergétiques sous l'angle du développement durable"*, tel était le thème abordé par la classe de seconde D du lycée Mounier cette année. *"Un projet interdisciplinaire associant l'histoire-géo, les sciences économiques, la physique chimie… et une dizaine de partenaires extérieurs[1]"*, explique Philippe Deniaux, le professeur de sciences de la vie et de la terre à l'origine du projet. À partir de janvier, les élèves se sont lancés. Ils ont d'abord emmagasiné des informations par divers moyens : exposition de Terre des Sciences au centre de documentation ; visites de la station météo, des laboratoires de géologie et de géographie de l'université et de l'Institut national d'horticulture ; exposés sur les énergies renouvelables, les changements climatiques à l'échelle de la planète… En avril, les élèves, par groupes, ont démarré des recherches sur des thèmes précis : biodiversité, maisons écolo, alternatives au pétrole… *"Ils se sont rendus compte que le développement durable n'est ni simple ni tranché, qu'il faut faire des choix mais qu'il n'y a pas de solution miracle. Et ils ont compris l'importance d'être informé"*. Un site internet est en cours de réalisation et, le 27 mai, les lycéens présenteront leur travail aux parents[2]. *"Désormais, nous aimerions renouveler ce projet et aboutir à une dynamique d'établissement autour du développement durable"*, conclut Philippe Deniaux. ■

Emmanuel Madieta, physicien à l'école supérieure d'agriculture, explique aux élèves le fonctionnement des photopiles. À droite, Philippe Deniaux.

Thierry Bonnet

(1) Inspections pédagogiques régionales, délégation à l'action culturelle de l'académie, Ville, université, école supérieure d'agriculture, institut national d'horticulture, Météo France, institut des matériaux de Nantes, associations Terre des sciences et Alisée.
(2) Également, le 10 juin, à 17 h 30, conférence publique (lire page 27).

en bref

Conseil consultatif de quartier : réunion du groupe "communiquer avec le quartier" le 30 mai, à 18 h, à la Corbeille d'Argent et séance plénière le 16 juin, à 19 h, à la MPT.

Expo photos "Monplaisir, 100 vues et commentaires du quartier", à la MPT jusqu'au 27 mai. Tél. : 02 41 43 84 09.

pratique

***Mairie** : 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *M^me^ Sallé, 20 mai et 3 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M^me^ Tamtouir, 27 mai et 10 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

ROSERAIE

Aquazen… pour apprivoiser l'eau

Aquazen est une initiative de Françoise Rannou, animatrice au foyer des jeunes travailleurs : *"J'avais noté que beaucoup de nos pensionnaires ne fréquentaient jamais la piscine, pourtant située à 100 m de notre établissement. En creusant un peu, j'ai découvert qu'ils étaient nombreux à ne pas savoir nager, à avoir peur de se mettre en maillot ou à être carrément aquaphobes."* L'animatrice se démène alors pour dégoter un créneau leur permettant de se retrouver *"entre eux et en confiance"*. Un partenariat est mis en place avec Angers Natation. Quant à la Ville, elle donne un coup de pouce financier à condition que l'aquazen s'ouvre également aux habitants du quartier. Depuis septembre, une cinquantaine de personnes, de 20 à 55 ans, sont venues plonger le jeudi soir à la piscine Jean-Vilar. *"Ce qui m'a permis de franchir le pas,* explique Cécile, l'une des participantes, *c'est de savoir que je ne serais pas jugée par les autres."*

Et en quelques mois, les progrès sont criants. *"Lors des premières séances, tout le monde se retrouvait figé au bord du bassin,* dit Françoise Rannou. *Désormais, il y en a plusieurs qui nagent en autonomie. Fini la peur de ne plus avoir pied."* Les cours dispensés par Didier Allard s'adaptent à chaque participant. On apprend tranquillement à ne pas paniquer, à toucher le fond en mettant la tête sous l'eau, puis à flotter et enfin à se déplacer avec quelques rudiments de nage. Mais chez certains, cela va bien plus loin. Yannick le constate avec sourire : *"J'avais peur de la profondeur. Et en plus, comme je suis un peu ronde, j'étais gênée de me mettre en maillot. Désormais, j'ai du plaisir à venir nager. Et de manière plus globale, j'ai repris confiance en moi et je me cache moins."* Reste pour Françoise Rannou à pérenniser son initiative pour qu'elle puisse redémarrer à la rentrée prochaine. ■

Grâce à l'activité Aquazen, les participants ont appris à vaincre leur peur de l'eau.

Jean-Patrice Campion

en bref

Conseil consultatif de quartier, réunions à la bibliothèque Jean-Vilar : groupe "jeunesse" le 2 juin à 18 h 30 ; groupe "éducation" le 7 juin à 18 h 30 ; groupe "cadre de vie" le 9 juin à 18 h 30.

Sorties familiales au Croisic-Le Pouliguen le 3 juilllet et à Saint-Malo le 25 septembre. Tarifs selon quotient familial. Inscriptions au centre Jean-Vilar du 23 mai au 10 juin. Tél. : 02 41 68 92 50.

pratique

***Mairie** : 6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *M^me^ Solé, 19 mai et 2 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Béatse, 28 mai et 11 juin, de 10 h 30 à 12 h*

BELLE-BEILLE

Le maire : *"un travail constructif est mené avec les habitants"*

Une journée à la rencontre des services municipaux et des habitants. Tel est le principe des rencontres de quartier du maire. Le 13 avril, Jean-Claude Antonini était à Belle-Beille. L'occasion de faire le point sur *"le plus vieux des nouveaux quartiers d'Angers"* et des actions menées depuis sa dernière visite, en 2003. Tour d'horizon.

• **Conseil consultatif**. Installé en février 2004, le conseil consultatif a déjà engagé une réflexion autour des cheminements piétons et cyclistes. *"C'est une demande de la Ville et du groupe de travail,* indique Marianne Prodhomme, la présidente. *Nous apportons notre pratique d'usage."* Par ailleurs, le conseil s'intéresse de près à la participation des habitants : *"comment les faire participer aux activités ? comment mobiliser de nouveaux bénévoles ? Il y a des choses nouvelles à inventer, y compris dans nos choix d'urbanisme, pour que les gens se retrouvent"*, insiste la présidente.

• **Opération de rénovation urbaine**. *"Les choses bougent à Belle-Beille, c'est ici qu'est sortie l'ORU,"* s'est exclamé le maire, rappelant que le projet de rénovation des tours Hamon avait été étendu à d'autres quartiers. La déconstruction des tours se poursuit[1] tandis que la construction des résidences Le Narval (83 logements dans trois petits collectifs) pourrait débuter au printemps 2006. Des rénovations sont également programmées aux tours Gaubert, Blandin et Quémard, avec en outre l'aménagement de locaux tertiaires en rez-de-chaussée.

En 2007, dans le cadre de la zone d'aménagement concerté, l'ancienne salle de l'Élysée sera remplacée par deux bâtiments d'habitat collectif, tandis que 300 logements étudiants seront réalisés sur le campus, rue Lakanal.

• **Commerces.** L'agrandissement du centre commercial Beaussier est imminent. *"Je viens de signer"*, a confirmé le maire alors que des commerces sont prévus dans le secteur Élysée-Patton afin de renforcer ceux existants. Quant à la place Marcel-Vigne, *"pas question de supprimer le marché,* a assuré le maire aux habitants inquiets, *c'est un lieu de rencontre."*

• **50, avenue Notre-Dame-du-Lac.** De l'habitat ou un espace tertiaire pour créer de l'emploi ? *"Rien n'est décidé"*, a indiqué le maire.

• **Zone franche urbaine.** *"La ZFU prendra son essor cette année,"* a confirmé Jean-Claude Antonini. Elle couvre tout le quartier de Belle-Beille plus un terrain de 10 ha face à Bull. Cet espace sera d'ailleurs prochainement loti par la SARA, la société d'aménagement de la région angevine. De juin à la fin de l'année, une pépinière pour micro-entreprises et ateliers d'artisanat y sera construite. Déjà, la zone franche urbaine compte quarante-cinq entreprises d'une à deux personnes, soit un total de cinquante-quatre emplois, tandis que quatre-vingts contacts ont été pris.

• **Tramway.** Au départ de Beaucouzé, la deuxième ligne passera par Belle-Beille avant de rejoindre la gare ; le reste du trajet reste à définir. *"Mais le tramway ne circulera pas ici avant une dizaine d'années au moins"*, a prévenu le maire.

Albert

Outre les questions sur les grands projets du quartier, la réunion publique a été l'occasion pour les habitants de faire part au maire de leurs doléances : arrivée des conteneurs pour les ordures ménagères, racines sur les trottoirs, stationnement anarchique…

• **Équipements culturels et sportifs.** La rénovation de la piscine est programmée pour 2006. Quant à la salle Jacques-Millot, le réaménagement et la mise aux normes des vestiaires et des sanitaires pourraient être terminés début 2006. De même, un projet de salle de spectacles interquartiers est à l'étude. Située à Belle-Beille, elle pourrait être créée à l'horizon 2009. *"Belle-Beille a connu des aléas par le passé, mais c'est aujourd'hui un quartier sympathique. La vie associative y est intense et un travail constructif est mené entre les habitants et les services municipaux,"* a conclu le maire. ■

(1) La dernière partie de la tour 105 (40 logements) est en cours de démolition.

en bref

Conseil consultatif de quartier : réunion du groupe de travail "cheminements et déplacements - Beaussier" le 1er juin, 20 h à la maison de l'étang ; séance plénière le 16 juin, à 20 h au centre Jacques-Tati.

pratique

***Mairie** : 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus :
- *Mme PETIT-JEAN, 21 mai, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. LIMOUSIN, 28 mai, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme PRODHOMME, 4 juin, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. CARRÉ, 11 juin, de 10 h 30 à 12 h*

Jacques-Tati frappe les trois coups

Thierry Bonnet

Encore quelques jours de répétition et le rideau se lèvera sur les comédiens. Leur texte, ils le travaillent depuis septembre. Chaque mardi soir, Anne, Madeleine, Florent et les autres se retrouvent au centre Jacques-Tati pour répéter la pièce qu'ils joueront dans le cadre du "Théâtratati", les rencontres de théâtre amateur, du 27 au 29 mai. Fabienne, intervenante "théâtre" au centre, est là pour les aider : *"nous avons choisi une comédie de mœurs, "Minuit Chrétien". Une famille se retrouve le soir de Noël. Le dîner est l'occasion de parler des sujets qui fâchent…"* Au fil des répétitions, chacun a appris à se connaître, à se livrer, à s'ouvrir : *"Lorsque je joue, j'enlève le masque que j'ai dans la vie… Je ne suis plus Florent. Je deviens mon personnage"*. Des heures de répétition, une assiduité sans faille… et le trac ? Unanimité générale : *"Bien sûr qu'on l'a…"* Mais pour Anne, Madeleine ou Florent, il aura disparu une fois sur scène. ■

Théâtratati, du 27 au 29 mai. Renseignements, au 02 41 48 51 90.

LAC-DE-MAINE

Thierry Bonnet

L'interassociation du Lac-de-Maine est installée dans une ancienne maison de maître, à la Chambre-aux-Deniers. L'ILM regroupe aujourd'hui treize associations et quelque neuf cents adhérents.

L'ILM souffle ses 20 bougies

Il y a vingt ans, six associations[1] se regroupaient. L'ILM, inter-association du Lac-de-Maine, était née. Aujourd'hui, l'ILM compte treize associations, près de neuf cents adhérents et seize emplois en équivalent temps plein. Les adhérents entendent bien célébrer l'événement. Dès le 21 mai, une exposition présentée dans quatre lieux retracera les grands moments de son histoire. Parmi eux, les dix ans du quartier, en 1988. Louis-Marie Haury, directeur de l'ILM, s'en souvient: *"Nous avions organisé une grande manifestation qui a duré une dizaine de jours"*. Dans l'album souvenirs également le carnaval dont le Lac-de-Maine fut le précurseur dans les années 80 et la création des Estivales. *"En 1985, le Lac-de-Maine comptait 1 500 habitants,* précise le directeur. *Il en comptera bientôt 8 000."*

Les 28 et 29 mai, les habitants seront conviés aux réjouissances. Dès 19 h, des apéros de square seront improvisés par les habitants avant un rassemblement dans la plaine du Vallon pour le bal prévu à 20 h. Le lendemain, l'ILM investira le quartier Mollières. Le matin, une randonnée pédestre permettra aux habitants de découvrir les anciennes demeures du quartier. Après un pique-nique, place de la Terre, des animations seront organisées l'après-midi. Notamment du sport avec l'association sportive du Lac-de-Maine (ASLM) qui fête quant à elle ses vingt-cinq ans. Il y aura aussi de la musique avec Oasis et Spanouch', du théâtre avec Alter Ego et Balsamo. Les festivités s'achèveront autour d'un vin d'honneur. ■

ILM: 40, rue de la Chambre-aux-Deniers, 02 41 48 05 40, maisondequartierlacdemaine@wanadoo.fr www.ilm.fr.st

(1) L'association du quartier; l'association des habitants de la Barre; l'association sportive du Lac-de-Maine; le comité local du cadre de vie; la FCPE, fédération de parents d'élèves; et le Temporel.

pratique

***Mairie**: Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
Mairie de quartier
- *M^me^ VÉRON, 21 mai et 4 juin, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. CARRÉ, 28 mai, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. MARTIN, 11 juin, de 10 h 30 à 12 h*

Maison de quartier
rue de la Chambre-aux-Deniers, 02 41 48 05 40.

en bref

Conseil consultatif de quartier: réunions des groupes de travail, à 20 h, à l'école Mollières. "Communication" le 24 mai; "maison des services publics" le 25; "déplacements" le 30, et séance plénière le 6 juin.

VERNEAU-CAPUCINS

Victor, jardinier bon pied, bon œil

Un peu plus de quatre fois vingt ans. Le béret vissé sur la tête. Quelques rides au coin des yeux. Témoignage du chaleureux sourire de Victor Bretodeau. Une rencontre avec cet homme-là met de bonne humeur pour le reste de la journée! Au mur de sa salle à manger, trônent les diplômes… *"Ce diplôme d'honneur m'a été remis par la fédération des Jardins ouvriers d'Angers… et celui-ci par l'amicale des Petits Jardiniers de la Doutre…"* Sans oublier celui dont Victor est peut-être le plus fier: *"j'ai été fait chevalier de l'ordre du Mérite Agricole!"* Excusez du peu! Entre les jardins familiaux et Victor, c'est une longue histoire: *"Je suis entré à l'amicale des Petits Jardiniers de la Doutre en 1955. J'en suis devenu vice-président, puis président. Dans le temps, je partais jardiner dès 5 h du matin. Aujourd'hui, je suis encore président d'honneur et j'ai toujours ma parcelle, mais la terre est devenue un peu plus basse!"*

Pour autant, notre ami n'a pas les pieds dans le même sabot. Dans les années 80, il crée, avec d'autres bénévoles, l'association des habitants du quartier: *"j'en suis toujours vice-trésorier! Dès qu'on a besoin de quelque chose, on vient me trouver. J'aime bien me mêler à tout!"* Il y a un an, avec d'autres locataires de la cité, il a ainsi créé un comité de défense pour faire *"entendre nos voix auprès de notre bailleur et améliorer notre environnement"*. Dernièrement, c'est pour les plus jeunes que le vieux jardinier s'est démené: *"avec d'autres, on a créé un espace jardin pour les enfants. Ainsi, ils vont pouvoir apprendre à planter les choux à la mode de chez nous"*. ■

MB

Jean-Patrice Campion

en bref

Conseil consultatif: groupe de travail "urbanisme et cadre de vie" les 18 mai et 14 juin, 19 h 30, maison des services publics.

Portes ouvertes des maisons de quartier Verneau et Capucins le 11 juin, de 14 h à 18 h: ateliers, expositions sur le futur quartier et le tramway, atelier mémoire à 15 h aux Capucins, animations et goûter à 16 h à Verneau. Pique-nique à 12 h aux Capucins. Apéro et dessert offert.

pratique

***Mairie**: 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12. Mardi, jeudi et vendredi, 10 h -12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et mercredi, 10 h -12 h 30.*

Permanences des élus
Maison des services publics, 02 41 35 07 12
- *M^me^ TOMBINI, 1^er^ juin, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. HOUDBINE, 10 juin, de 10 h à 11 h 30*

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Thierry Bonnet

Le 28 mai, chasse aux trésors place N

Ancien et par endroits bucolique, le quartier recèle bien des trésors, architecturaux, historiques ou naturels. Des bénévoles de la maison de quartier ont eu envie de les faire connaître, de les transmettre aux familles du quartier et d'ailleurs. Ils ont organisé autour de ce thème un après-midi, le 28 mai, qu'ils ont intitulé "l'arbre à palabres", en référence à cette pratique africaine de rencontre, d'échanges et de transmission orale du savoir.

Les participants seront invités à une chasse aux trésors, le long d'un parcours en boucle à travers rues et jardins, autour de la place Ney. Énigmes, épreuves ludiques et surprises émailleront le circuit, qui mènera les participants d'étape en étape, de trouvaille en découverte. Ainsi, ils suivront des guides mystérieux ou seront interpellés, sur le chemin, par des personnages étonnants : la maison de quartier a, en effet, mobilisé ses ateliers théâtre, chant, musique, contes… pour animer l'après-midi.

À chaque arrêt, des habitants feront découvrir les trésors méconnus situés près de chez eux, comme les fours à chaux qui ont donné leur nom à une rue du quartier. Un conteur africain, Yaya Sanogo, parlera, lui, de l'arbre à palabres en Afrique. Un des arrêts présentera un arbre remarquable du quartier. Plus tôt dans l'année, les enfants (6-8 ans) du centre de loisirs en ont repéré plusieurs, au jardin des Plantes et dans le parc de la Chalouère, lors de sorties avec Lydia Foucher, du service Parcs et jardins de la Ville. Puis, avec l'illustratrice Raphaëlle Penaud, ils ont réalisé, à l'encre de Chine, des dessins qu'ils présenteront sur le parcours.

Vers 17 h, le retour à la maison de quartier fera place à la musique et à la danse, avec Trad

Les enfants ont repéré et dessiné les arbres remarquables du quartier.

CENTRE-VILLE, LAFAYETTE

Chez Claude Guéry, lumière et transparence

En flânant rue Saint-Laud, il est un pas-de-porte qui ne passe pas inaperçu. Celui de l'atelier de Claude Guéry, maître verrier. Tout en vitrail, il invite à entrer dans un univers de lumière, de transparence, de couleurs. *"Le vitrail? J'y suis venu tout à fait par hasard"*. Étudiant aux beaux-arts, Claude se destine à la photo. *"Un jour, quelqu'un m'a proposé de travailler chez un maître verrier. J'ai commencé à y prendre goût et suis resté!"* Claude décide alors de voler de ses propres ailes. *"Cela fait trente ans que j'ai ouvert mon atelier. Je dois être le plus "ancien" dans la rue… pas en âge mais en longévité!"* Ses clients sont des particuliers, pour l'essentiel. *"Ils viennent me voir pour de la restauration. Il y a cent ans, Angers comptait d'importants ateliers de verrerie. À cette époque, il était de bon ton de décorer sa maison avec des portes, des fenêtres en vitrail"*.

Thierry Bonnet

Claude Guéry, dans son atelier rue Sant-Laud.

Aujourd'hui, Claude reprend le travail de ses pairs pour donner une seconde vie à ces vitraux. Chacun son style, reflet d'une époque. L'autre facette du métier, c'est la création. *"En ce moment, je travaille sur une fenêtre de salle de bains en verre antique soufflé à la bouche avec des cabochons bleu. Et sur des portes d'entrée, des plafonds…"* Entre le dessin sur papier, la maquette, la numérotation des gabarits, la coupe du verre et le montage au plomb… *"Il faut du temps,* note Claude. *Tout dépend de l'œuvre à réaliser. Pour un simple mètre carré, cela peut aller d'une journée à huit jours!"* Qu'il soit bulleux, le champagne du verre… enrichi d'inclusions gazeuses, ou craquelé avec de légers reliefs en surface, la passion est la même : *"et même s'il m'arrive de travailler sept jours sur sept, pour rien au monde je ne changerais de métier!"* ■

en

Conseil consultatif de quartier : réunions du groupe "déplacements" le 19 mai, à 19 h 30, salle polyvalente du Haras et le 15 juin, à 19 h 30, salons Curnonsky ; visite de l'hyper-centre avec le groupe "connaissance du quartier" le 28 mai, à 11 h, rendez-vous devant le Grand-Théâtre ; Séance plénière, le 20 juin, à 19 h 30, aux salons Curnonsky.

Gala artistique de l'association La Fayette le 12 juin, de 14 h 30

ey

ici on vit, association habituée des lieux. Ambiance garantie ! ■

L'arbre à palabres, samedi 28 mai, départ à 14 h de la maison de quartier. Gratuit, réservation souhaitée au 02 41 43 28 13.

en bref

Conseil consultatif de quartier, séance plénière, le 1er juin, à 20 h, à l'espace Jean-Macé.

pratique

Permanences des élus
maison de quartier
• Mme BERNARDIN, 18 mai et 1er juin, de 18h à 19h, sur rendez-vous
• M. DULONG, 28 mai et 11 juin, de 10 h 30 à 12 h

pratique

Mairie : *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*
Permanences des élus
• M. LEBOUC, 21 mai et 28 mai, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
• Mme CLÉMOT-STRELISKI, 6 juin, de 11h à 12 h, sur rendez-vous

bref

à 17 h, au théâtre Chanzy. 2,5 €, gratuit pour moins de 12 ans. Renseignements : 7, square La Fayette, 02 41 86 18 13.

Portes ouvertes de l'association La Fayette, exposition et démonstrations de ses activités. Tél. : 02 41 86 18 13.

Angers Centre Animation fête ses activités le 11 juin, de 10 h à 18 h 30 : pique-nique, accueil des nouveaux habitants, présentation des activités, animations. Tél. : 02 41 86 05 05.

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON

Au premier plan : Blanche, Georgette, Arlette, Yvonne, Suzanne et Philippe sont arrivés à la création de la rue Levavasseur et y habitent toujours. Derrière, Maryse et le président de l'association des habitants du quartier, Alphonse Franco.

Albert

La rue Levavasseur fête ses 50 ans

Le 1er avril 1955, les quarante-quatre pavillons de la cité Larévellière accueillaient leurs premiers habitants. Cinquante ans après, six d'entre eux vivent toujours dans ce qui est devenu la rue Levavasseur. Les pavillons étaient petits et peu confortables, avec leurs sols en ciment et leur absence de chauffage, *"mais pour nous, c'était merveilleux,* témoigne Yvonne Cochard, *car nous arrivions de logements d'une seule pièce ou de baraquements !"*
Les locataires sont tout de suite devenus amis. *"L'été, on sortait nos chaises sur le trottoir, on discutait et les enfants jouaient à la balle au prisonnier"*. Il n'y avait pas de voitures, mais un champ en face et, au bout de la petite rue, des vergers et une vieille ferme. Il n'y avait pas non plus de commerces, mais des ambulants passaient : le poissonnier, le laitier, le boulanger dans sa Juva 4 et celui qui achetait les peaux. *"On avait tous quelques lapins dans le jardin,* raconte Philippe Ferré, qui avait 6 ans en 1955. *C'était 30 centimes la peau de lapin gris et 1 franc le lapin blanc, de quoi acheter vingt carambars !"*
En 1956, les immeubles des futures rues Clément-Pasquereau et Robert-Déan se construisent, *"on a tout de suite fait connaissance avec les nouveaux arrivants"*, note Yvonne. Le temps a passé, le quartier s'est transformé, l'ambiance a changé, mais les six habitants de toujours sont restés. Et sont toujours amis. Alors, ils ont décidé de fêter le cinquantenaire. Yvonne a contacté les riverains de la rue pour leur proposer une fête et tout le monde a été d'accord. *"Nous aimerions bien que les anciens habitants nous rejoignent, cela nous ferait plaisir de les retrouver. Et puis nous invitons ceux des immeubles récemment démolis, pour leur montrer qu'on ne les a pas oubliés."* La fête est prévue le 12 juin, avec pique-nique dans la rue (la circulation sera interdite), *"on installera des tables, chacun apporte son panier. L'après-midi, on fera des jeux"*. Histoire de se retrouver et de *"remettre un peu de vie et d'ambiance"*. ■

Contact : Yvonne Cochard, 02 41 43 44 02.

Le quartier a fait le cirque

Grand succès pour les chapiteaux installés, du 11 au 21 avril, entre les rues Clément-Pasquereau et Robert-Déan, au Grand-Pigeon, dans le cadre de la charte Culture et solidarité. Les quatre répétitions générales de la compagnie "36 du mois" ont fait le plein, soit mille spectateurs au total.
Les habitants ont participé également aux nombreuses autres animations proposées à cette occasion : soirée jeux, "café du cirque" et repas de clôture qui a rassemblé cent soixante convives. ■

Thierry Bonnet

Des chapiteaux très animés à la place d'un terrain vide.

en bref

Conseil consultatif séance plénière, le 24 mai, à 20 h au centre Marcelle-Menet.

Dimanche créatif avec Lulu, le 12 juin au centre Marcelle-Menet : ateliers d'arts graphiques. 40 € + adhésion. Tél. : 02 41 96 12 00.

pratique

Permanences des élus
Contrat de ville
• M. CASTEL, 27 mai, de 11 h à 12 h
• Mme LEBEUGLE, 18 mai, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous
Maison de quartier
• M. CASTEL, 9 juin, de 15 h à 16 h

Le plein de concerts à Tour

Le festival Tour de scènes s'installe du 19 au 21 mai dans le centre-ville. Trois jours de concerts où se côtoieront la jeune scène locale qui monte et des groupes plus aguerris.

>MUSIQUE

Trois jours, trois scènes et une cinquantaine de concerts. La huitième édition de Tour de scènes, le festival des musiques actuelles organisé par la Ville et l'association Musica, est placée sous le signe de l'éclectisme. *"D'année en année, nous tenons à conserver les mêmes objectifs,* insiste Marc Ségur, le directeur artistique du festival. *Tour de scènes doit permettre de découvrir sur scène des artistes locaux amateurs, confirmés et en voie de professionnalisation. Le festival sert aussi de révélateur des grandes tendances musicales qui émergent dans le Grand-Ouest."* Près de quatre cent cinquante groupes ont envoyé leur démo à Musica, suite à l'appel aux artistes lancé en décembre. Sur les quarante heureux sélectionnés, plus de la moitié est issue du sérail angevin.

La place Saint-Éloi à l'honneur

Côté festivités, trois lieux de concerts ont été retenus.
À commencer par le quai Ligny et la place Imbach, deux sites emblématiques du festival, qui offrent une capacité d'accueil du public importante. Nouveauté cette année : une scène sera installée place Saint-Éloi, dos à la tour Saint-Aubin. *"Nous avons pensé l'aménagement du lieu comme un cabaret d'extérieur, un endroit intimiste avec la programmation qui va de pair"*, précise Marc Ségur. Vérification faite dès l'ouverture, le jeudi, avec une soirée consacrée à la chanson française. Ce même jour, le quai Ligny accueillera une série de concerts estampillés electro au sens large. Vendredi, les trois sites fonctionneront en simultané.
Le quai Ligny sera tourné vers des musiques *"urbaines"* telles que le rap et le dub ; *"deux courants davantage représentés cette année car portés par une scène angevine en plein essor"*. Place Imbach, la soirée ira *crescendo* avec chanson et musique du monde pour commencer et rock plus puissant pour conclure. Le funk et l'electro-jazz s'installeront place Saint-Éloi.

Un final inédit

Pour le dernier soir, les tonalités du quai Ligny seront inédites avec un spectacle pour enfants et de la salsa. Une première sur le festival. Place Imbach, la scène locale métal, fusion et *core* se produira, en partenariat avec l'association angevine Zicorama. Le principe est novateur : faire jouer des groupes ensemble sur scène pendant une heure et demie. Au programme également : deux soirées cafés-concerts – jeudi et samedi – dans des bars du centre-ville et de la Doutre. *"C'est important de développer cette pratique le temps du festival car de moins en moins de lieux le font"*, regrette le directeur artistique.
Au total, seize établissements se mobilisent pour l'occasion. ■

Un avant-goût du festival

Depuis six ans, une compilation représentative de la programmation de Tour de scènes est éditée. Fabriquée à mille exemplaires, *"La Session"* est destinée avant tout aux médias, aux programmateurs et organisateurs du Grand-Ouest (associations, salles de diffusion musicale, festivals). *"Elle permet de soutenir la création émergente angevine,* assure Marc Ségur. *C'est un bon outil promotionnel pour les groupes."* La Session 6, 19 titres, en vente sur le festival et chez certains disquaires angevins. 8 à 9 €.

de scènes, du 19 au 21 mai

Cette année, en plus de l'esplanade Ligny (ici, avec La petite Compagnie) et de la place Imbach, la place Saint-Éloi s'ouvre à Tour de scènes.

Clichés : Phil Journé/Archives

Ambiance de rue avec le groupe Cheese.

Freedom for King Kong.

Le groupe Yelemba, d'Abidjan.

Sexypop, groupe angevin.

Le programme

Jeudi 19 mai

Quai Ligny, à partir de 20 h : Ixi Manova (trip hop) ; Brass (rock trip hop) ; Smooth (electro soul experience) ; X Makeena (hip-hop drum & bass).

Place Saint-Éloi, à partir de 20 h 15 : Zel (chanson) ; Malouar (chanson) ; Les Jambons (chanson humoristique).

Cafés-concerts, de 20 h 30 à 1 h : C'est rien de le dire (chanson) au Welsh ; Orange acoustique (fanfare jazz) au Donald's ; Medvedik (solo trash) + Tsunami (metal hard core) aux Mescaleros ; Dj Oliv' (disco funky-house) au Loki ; Sens of luna (chanson polyglotte) au Café du jour ; Dj la Myrtille & Jojo le minot (soul funk break-beat) au Bar du centre ; The Black Dead Fish (reggae electro house) à l'Okapi ; Trio Dobrin (musique des Balkans) à la Movida et au Cargo ; Les Expressos (mimes) + Fredo (variété) + Danse orientale + Dj Papou (big mix world) au Picpus et aux Portes de l'Inde ; Jah Love sound system (reggae ragga) au Boomrang.

Vendredi 20 mai

Quai Ligny, à partir de 20 h 15 : Royal Class (rap) ; Dandy Dub Concept (dub) ; Nouvel R (rap) ; Kwal (rap).

Place Imbach, à partir de 20 h : Sviska Mepa (chanson) ; L'œil dans le rétro (chanson du monde) ; La danse du chien (jazz punk circus) ; We insist (néo-rock).

Place Saint-Éloi, à partir de 20 h 30 : L'ogre Mogro (funzz instrumental) ; Hocus le Grand (jazzino-rock-tzigano-punk) ; Out of the blue (électro jazz).

Samedi 21 mai

Quai Ligny, à partir de 19 h 45 : Les Farfadas (concert pour enfants) ; Tupinambo (salsa) ; Dupain (tradinovation provençale) ; Sayag jazz machine (électro jazz cinématographique).

Place Imbach, à partir de 19 h 45 : Slaïdup (métal fusion) ; Hounsi (fusion) ; Zicorama Live (surprise électro-rap-ethno-core) ; Flying Pooh (rock cartoon core).

Cafés-concerts, de 20 h 30 à 1 h : Kerly Coca (fusion punk) + Yvan Burger & Magestic Potatoes (punk rock) aux Mescaleros ; Swann (break-beat progressif) au Loki ; Les Rapapas (chanson) au Al Cham ; Soirée du Grand Tout (les folles soirées de Mr Popo) à l'Okapi ; Max Lö (afro reggae) au Molière ; Mymi Rose & Wild Shakers (rock'n drôle) au Sunset ; Mundi Colors (afro latino) à la Movida et au Cargo ; Lady Chably (transformiste) + Des si déments (rock festif) + Ishak Ali Kawa (traditionnel indien) au Picpus et aux Portes de l'Inde ; Puke from god (rock progressif) au Sun café.

Renseignements, programme complet et journal du festival à retirer au point information place du Ralliement et sur les lieux de concerts.

Le 12 avril, Emmanuelle Huynh a commenté sa création, lors d'une répétition publique.

Thierry Bonnet

Emmanuelle Huynh danse les héros

Du 19 au 21 mai, Emmanuelle Huynh, directrice du Centre national de danse contemporaine (CNDC), présente sa nouvelle pièce, *Heroes*. Interview, à trois semaines de la création.

>DANSE

Votre nouvelle pièce constitue un dyptique avec la précédente, *A Vida Enorme, épisode 1*. Quels sont les points communs ?
Essentiellement une attention au son et à la voix. Dans *A Vida*…, nous dansions sur une bande enregistrée, cette fois le musicien sera sur scène. Et les danseurs vont chanter, déclamer ou crier.
Car la voix est une voie par où se fraye la personne toute entière, avec son histoire, son engagement.

Votre pièce s'appelle *Heroes* [1]. Quels sont les héros que vous et les danseurs avez voulu mettre en évidence ?
Ce sont les gens qui s'engagent. C'est le point commun des héros choisis par chacun.
J'ai commencé dès mon arrivée au CNDC un travail concret avec les interprètes, en sessions individuelles puis en ateliers. Auparavant, je leur ai demandé une réflexion : qu'est-ce qui, dans l'enfance, vous a influencé, et aujourd'hui, quelle posture de résistance, d'héroïsme, d'engagement prenez-vous ?
Ils ont recherché des matériaux : textes, musiques…
Ainsi, François Chaignaud, qui fait des études d'histoire, déclame en dansant un passage de l'Iliade à propos d'Achille, le héros selon la définition antique, mi homme mi dieu, dont le cri faisait peur aux Troyens.

Dans le programme, vous présentez les interprètes comme des danseurs chorégraphes. Quelle est leur part de création ?
Elle est très importante. Après un travail personnel, ils improvisent devant moi et nous travaillons ensemble sur cette base. Je coordonne mais je n'écris pas tous les gestes qu'ils font, ils en sont auteurs.

Le musicien, Petit Vodo, sera sur scène. Il tient donc une place importante ?
C'est la première fois que je travaille autant en interaction avec un musicien. Quand je l'ai rencontré, j'ai été très convaincue par son énergie.
De son côté, il avait envie de sortir un peu du monde rock et il s'est lancé tout entier dans le projet. Il nous a vus travailler pendant les répétitions de février puis a composé une trentaine de petits morceaux.
Il arrive dès demain [2] pour commencer le travail en commun.

Les lumières sont signées Yves Godin, un de vos collaborateurs réguliers, depuis dix ans…
Il est très important, je le considère comme un co-auteur. Nous commençons par parler ensemble de la thématique de la pièce, mais aussi de la scénographie, qui est un choix commun. Nous cherchons ce qui convient comme impressions de couleurs, comment mettre en lumière, dans tous les sens du terme, les héros ?

Vous avez également déjà travaillé avec le scénographe, Nicolas Floc'h ?
Oui, sur plusieurs pièces. Nous discutons beaucoup ensemble de ce que représente l'espace scénique. J'avais envie de quelque chose qui module l'espace, sur lequel on pouvait buter. Nicolas m'a proposé un bateau camouflé : il travaille actuellement sur ceux de l'US Navy. Cela m'a intéressé car le bateau est le symbole des grandes conquêtes héroïques. Et le camouflage fait écho au fait que bien des héros du quotidien, qui sont aussi importants que les "icônes", sont camouflés en hommes ordinaires.

À la répétition du 12 avril, une scène tranchait avec les autres : les danseurs semblaient participer à une soirée disco…
C'est une danse macabre. Entre le héros et sa chute, il n'y a souvent pas grand-chose. Le héros, c'est celui qui reste vivant. Cette danse, sur *Staying Alive* (rester vivant) des Bee Gees, est une farandole de morts vivants, décidés à rester vivants à tout prix mais de plus en plus déglingués, de plus en plus mécaniques.

Quel écho cette pièce fait elle à votre propre vie ?
Je suis passée à côté du militantisme jusqu'à la crise des intermittents du spectacle. À ce moment-là, nous nous sentions si peu entendus que nous en sommes arrivés au cri. Depuis, être à ma place actuelle est un véritable engagement militant. Le monde nous force à nous positionner. Et à nous poser des questions. Ce que nous faisons a-t-il encore du sens ? Qu'apportons-nous, nous artistes ? Faudrait-il être de vrais révolutionnaires ? Ou faire une formation d'infirmier et partir en mission humanitaire ? Comment est-on le plus utile ?

Votre danse est-elle toujours basée sur d'aussi graves préoccupations ?
Non ! En décembre, les Angevins découvriront une autre de mes facettes grâce à *Numéro*, un duo avec Nicolas Floc'h. C'est un tour de magie entre lui et moi, une farce enfantine, légère et drôle. Cela fera du bien, j'aime beaucoup rire ! ■

Marine Leroy

(1) En français, des héros.
(2) Soit le 26 avril.

Cendrillon ferme le bal

>OPÉRA

Pas de pantoufle

de vair, pas de citrouille ni même de fée pour cette Cendrillon, mais un véritable "feu d'artifice" promet Jean-Paul Davois, directeur d'Angers Nantes Opéra. Pour clore la saison en beauté, il a choisi la *"Cenerentola"*, de Gioacchino Rossini.

Sur un livret de Jacopo Ferretti et inspiré du conte de Charles Perrault, cet opéra en deux actes a dit-on été composé en vingt-quatre jours seulement par le *"cygne de Pesaro"*. Ce mélodrame gai a été créé au Teatro Valle de Rome, le 25 janvier 1817 ; la même année que la *"Pie voleuse"*. Cette comédie sentimentale de la *"bonté triomphante"* est ici revisitée par Stephan Grögler, de l'opéra de Lausanne.

"La Cerentola est la musique la plus heureuse, la plus gaie et la plus aisément charmante que l'on puisse rêver…" écrivait Théophile Gauthier. Le jeune metteur en scène bernois ajoute à la mélodie et à la vivacité de Rossini, du rêve, du charme, de la magie et quelques clins d'œil aux contes de fées de notre enfance.

Cendrillon-Angelina sera interprétée par la mezzo française Karine Deshayes ; un *"rôle porte-bonheur"* dans lequel elle a remporté le concours des Voix nouvelles. Elle sera accompagnée par Franck Leguérinel (Dandini) déjà vu dans la peau de M. Fluth (*Les Joyeuses Commères de Windsor*), mais également Michele Govi (Don Magnifico), Marc Millhofer (Don Ramiro), Marcos Fink (Alidoro), Gaëlle Méchaly (Clorinda) et Claire Larcher (Tisbé).

Les solistes, le chœur d'Angers Nantes Opéra préparé par Xavier Ribes et l'orchestre national des Pays de la Loire seront dirigés par Sébastien Rouland. ■

Grand-Théâtre, les 17 (20 h), 19 (14 h 30) et 22 juin (20 h). Réservations sur place ou au 02 41 24 16 40, du mardi au samedi, de 12 h à 19 h 10 à 50 €. Opéra donné à Nantes, du 4 au 12 juin.

La Cenerentola, de Rossini, mise en scène par Stephan Grögler, ici à l'opéra de Lausanne, en 2001.

Marc Vanappelghem

Trois chœurs pour une symphonie de Mahler

>MUSIQUE

"Inutile de regarder

le paysage, il est passé tout entier dans ma symphonie" disait Mahler à son ami le chef d'orchestre Bruno Walter. Écrite au cours des étés 1895 et 1896, cette œuvre – la plus longue des symphonies de Mahler – ne sera créée de manière intégrale qu'en 1902 au cours du festival de Crefeld, en Rhénanie. Pour l'occasion, Mahler dirigera lui-même l'orchestre de Cologne. C'est cette 3e symphonie en ré mineur que le directeur musical Isaac Karabtchevsky a choisi pour clore la saison de l'orchestre national des Pays de la Loire avant le concert événement de Gilberto Gil, au stade de la Beaujoire à Nantes, les 28 et 29 juin.

Cette symphonie, *"empreinte de la douceur de l'enfance et de l'harmonie de la nature"*, se divise en deux parties. Un premier mouvement compose la première : *"un monde à lui seul"*. La seconde partie comporte deux *scherzo* puis les quatrième et cinquième mouvements, écrits l'un pour voix d'alto solo (Elena Zaremba) et orchestre, l'autre pour chœur d'enfants, chœur de femmes, alto solo, orchestre sans violons et quatre cloches. Le dernier mouvement est un *adagio*.

Les 22 et 24 mai, Isaac Karabtchevsky dirigera ainsi l'orchestre national des Pays de la Loire, mais aussi le chœur de femmes de l'orchestre préparé par le chef de chœur Valérie Fayet, le chœur de femmes d'Angers Nantes Opéra de Xavier Ribes et la maîtrise des Pays de la Loire de Bertrand Lemaire. ■

Concert au centre de congrès, dimanche 22 mai, à 17 h, et mardi 24, à 20 h 30.

Marc Roger

L'ONPL se produira avec le chœur de femmes de l'orchestre, le chœur de femmes d'Angers Nantes Opéra et la maîtrise des Pays de la Loire.

"Quand j'étais grand, je danserai"

>DANSE

Avec *Quand j'étais grand,* Marie-France Roy présente sa dixième création interâges. Sur scène, vingt-sept danseurs : enfants à partir de 7 ans, adolescents, jeunes adultes et adultes moins jeunes.
La participante la plus âgée a 77 ans, et elle figurait déjà dans les neuf autres pièces. La chorégraphe veille toujours à respecter l'équilibre entre les âges, *"il faut que chacun puisse trouver sa place, sans privilégier une génération"*. *Quand j'étais grand* explore la perpétuelle dualité de chacun, entre le *"quand je serai grand"* de l'enfant et le *"quand j'étais petit"* de l'adulte.
Onze jours de répétition, répartis pendant les petites vacances scolaires, ont permis aux danseurs d'apporter leurs propres éléments de création, par des improvisations. *"J'en garde les éléments les plus parlants et je tisse ensemble toutes ces compositions,* explique Marie-France Roy. *J'apporte aussi des éléments sur la gestuelle. Mon propos est autant pédagogique que chorégraphique. Le chemin pour arriver à la création est aussi important que le résultat"*.
Les danseurs ont également travaillé le théâtre avec la comédienne Katina Loucmidis, de la compagnie des 3T.
Pour ses spectacles amateurs, Marie-France Roy est exigeante avec les danseurs : présence, écoute des autres, rigueur… *"Je veux que l'émotion passe parce que le travail est juste,* souligne-t-elle. *Je ne fais pas du social, ma démarche est artistique"*. Même si l'investissement demandé est important, elle n'a jamais de problème pour trouver des gens qui souhaitent participer à ses créations. *"J'entends souvent des gens dire qu'ils auraient aimé danser et j'ai envie de faire danser tout le monde. Une danse habite chaque être et demande à naître"*. ■

Les 26 et 27 mai, à 21 h et le 28, à 15 h et 21 h, au centre Jean-Vilar.

Jef Rabillon

Stages d'été

Marie-France Roy propose des stages de danse cet été à Angers :
- enfants, du 4 au 6 juillet, 70 € ;
- adolescents et adultes, du 8 au 10 juillet et du 24 au 26 août, 124 €, 106 € réduit.
Renseignements : association Résonnance, 02 41 47 13 72.

Les murs de Naples, par Ernest Pignon-Ernest

La Virgilienne, collage, Naples 1995.

© Ernest Pignon-Ernest

>EXPOSITION

Napoli's Walls, les murs de Naples, c'est à la fois le titre d'un concert de Louis Sclavis et d'une exposition d'œuvres d'Ernest Pignon-Ernest, présentés par le Nouveau Théâtre d'Angers et l'Artothèque. Le saxophoniste et le peintre sont amis et la musique s'est inspirée du travail plastique.
Ernest Pignon-Ernest a travaillé à Naples de 1987 à 1995. Il y a mené une des interventions urbaines qui sont au cœur de son œuvre depuis ses débuts, à 24 ans, en 1966.
Au fil des rues de Naples, il a choisi des lieux qui l'inspirent et a collé sur les murs des dessins de grand format, revisitant des œuvres classiques, en particulier la peinture du Caravage. Après la pose du dessin pendant la nuit, une photo est prise le lendemain, montrant parfois les réactions des passants. Les lieux ainsi recréés sont répartis au long de *"deux parcours essentiels, un sur les rites de la mort et leur relation avec le sous-sol, l'autre sur l'image des femmes"*.
L'œuvre est un hymne à la ville de Naples, à la culture méditerranéenne. *"J'ai tendance à penser que Naples, les Napolitains, leur mode de vie, leur organisation, leur philosophie, constituent une espèce de conservatoire vivant des valeurs de notre culture humaniste"*, explique l'artiste. ■

Du 18 mai au 4 juin, au Nouveau Théâtre d'Angers, 12, place Imbach. Concert de Louis Sclavis le 17 mai, au théâtre Chanzy.

l'agenda

>CINÉMA

21 et 22 mai
Peau d'âne
Dès 5 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

Les camps de concentration
Vidéo de Roland et Marion Coty. 60e anniversaire de la libération des camps. Gratuit. 15 h 30, Bibliothèque Monplaisir.

22 mai
Le fils du désert
De John Ford. Cinéma Parlant. 5,50 et 6,70 €. 18 h 15, ` Les 400 Coups.

24 mai
The weather underground
De Sam Green et Bill Siegel. Ciné Fac. 5,50 et 6,70 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

25, 28 et 29 mai
Les Razmoket rencontrent les Delajungle
Dès 4 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

26 mai
Private
De Saverio Costanzo. Cinéma Parlant/France Palestine Anjou. 5,50 et 6,70 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

31 mai
Des éphémères
De Pascal Bonnelle. Lecture du scénario, en présence des comédiens du film. Cinéma Parlant. Gratuit. 20 h, Les 400 Coups.

1er, 4 et 5 juin
Le garçon qui a vu l'iceberg
Courts-métrages. Dès 10 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

8, 11 et 12 juin
Mathieu l'astucieux
Dès 5 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

>CONFÉRENCES

21 mai
60e anniversaire de la libération des camps de concentration
Qu'est-ce que commémorer? Faut-il commémorer? Comment commémorer? Débat avec Didier Cailleteau, Lucien Guirlinger, Bernard Lacorre, Gérard Clérot. Société angevine de philosophie. Gratuit. 16 h - 18 h, institut municipal.

24 mai
Citoyen à Angers
20 h 15, institut municipal.

25 mai
Constitution européenne et gouvernance monétaire
Par Guido Hulsmann, professeur en économie. Cercle des "Amis de la Constitution". 20 h 15, UFR Droit, 13, allée François-Mitterrand.

27 mai
La vie de Paul Kittel, premier maître d'André Maurois
Académie d'Angers. 16 h, 6, rue Émile-Bordier.

Pratique du droit de l'urbanisme
Colloque. 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, amphi Volney, UFR Droit, 13, allée François-Mitterrand.

1er juin
L'astrologie
20 h, L'Autrement Café, 90, rue Lionnaise.

Passeport pour un nouveau millénaire
Avec le cardinal Daneels, archevêque de Malines-Bruxelles. Foi et Cultures. 20 h 30, centre Saint-Maurice, 2, rue de l'Oisellerie.

3 juin
Usager, citoyen, consommateur à Angers
20 h 15, institut municipal.

4 juin
L'hémochromatose
Par le docteur Cales. Gratuit. 17 h 30 - 19 h, salle Thiers-Boisnet, 15, rue Thiers.

9 juin
Quel regard sur la maladie mentale ?
Table-ronde avec Marc Legros, Marc Zerbib, A. Desormeaux. 20 h 30, bibliothèque Toussaint.

10 juin
Les changements climatiques, risques et enjeux
Par Jean Jouzel, directeur de l'Institut Pierre Simon Laplace ; et Le développement durable dans le cadre de l'agenda 21 de la Ville d'Angers, par Gilles Mahé, adjoint au Maire d'Angers. 17 h 30, UFR Sciences, boulevard Lavoisier. (*lire page 19*).

Le roman
Académie d'Angers. 16 h, 6, rue Émile-Bordier.

15 juin
L'Europe des valeurs
Avec Jacques Delors. Foi et Cultures. 20 h 30, centre Saint-Maurice, 2, rue de l'Oisellerie.

>DANSE

19 au 21 mai
Heroes
Création et chorégraphie Emmanuelle Huynh. CNDC/NTA. 7 à 21 €. 20 h 30 ; jeudi, 19 h 30, Grand-Théâtre. (*lire page 24*)

26 au 28 mai
Quand j'étais grand
Création interâges. Chorégraphie, Marie-France Roy. 4 et 7 €. Les 26 et 27, 21 h ; le 28, 15 h et 21 h, centre Jean-Vilar. (*lire page 26*)

28 mai
Ensemble Assya Kya
Chants et danses russes. Société des fêtes d'Angers. 10 €. 20 h 30, centre Georges-Brassens, Avrillé.

31 mai
Ouverture studio à Christian Rizzo
CNDC. Gratuit sur réservation au 02 41 24 12 12. 19 h, studio, 28, rue Bodinier.

2 et 3 juin
N'oublie pas ce que tu devines
Chorégraphie de Daniel Larrieu. CNDC/NTA. 7 à 21 €. Le 2, 19 h 30 ; le 3, 20 h 30, Grand-Théâtre.

Marc Domage

15 juin
Gala de l'association Familles rurales de Bouchemaine
20 h, théâtre Chanzy.

16 juin
Ouverture studio à Jennifer Lacey
CNDC. Gratuit sur réservation au 02 41 24 12 12. 19 h, studio des Abattoirs, 56, bd du Doyenné.

>LECTURES

26 mai
Les Dits de la Poésie
Fabienne Courtade. 20 h 30, musée des beaux-arts.

28 mai
Texte de Kathrine Kressman Taylor
Cie MAP. 60e anniversaire de la libération des camps de déportation. 15 h, bibliothèque Monplaisir.

1er juin
L'heure du conte traduite en langage des signes
Jeune public. 15 h 30, bibliothèque Toussaint.

>MUSIQUE

19 au 21 mai
Festival Tour de scènes
Gratuit. Quai Ligny, places Imbach et Saint-Éloi. (*lire page 22*).

22 mai
Chorale UATL - ECA
Gratuit. 15 h, théâtre Chanzy.

22 et 24 mai
Gustav Mahler
Symphonie n° 3. Direction, Isaac Karabtchevsky. 10 à 25 €. Le 22, 17 h ; le 24, 20 h 30, centre de congrès. *(lire page 25)*

26 mai
François Picard et Manu Pichon
Chanson, entre country et manouche. 4 €. 21 h, L'Autrement Café, 90, rue Lionnaise.

Parabellum, Les Vilains Clowns et Les Écureuils qui puent
Rock. 12 et 14 €. 20 h 45, Le Chabada.

27 mai
Toute la musique que j'aime
Les musiques celtiques, par Marc Pollier. 19 h 30, bibliothèque Jacques-Tati.

École de chant Chappé-Lepage
5 €. 20 h 30, MPT Monplaisir.

Orchestres du conservatoire
Telemann, Mendelssohn, Decsenyi, Muller. 2 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

Dioramix
Création Zoneblanche et Belone. Recherche artistique multimédia. 8 €. 18 h 30 - 21 h, Le Chabada.

ZEL
Soirée tapas. 19 h 30, Le Trois-Mâts.

Chant choral
Association Choraline. 7 €. 21 h, chapelle des Ursules.

28 mai
Isabelle Boulay
38 à 41 €. 20 h 30, Amphitéa.

Chœur de France Anjou
Chansons du cinéma. Direction, Jean-Claude Oudot. 19 et 21 €. 16 h et 20 h 30, centre de congrès.

Chorales À Cœur Joie-Vent d'Ouest et Saint-Donatien (Nantes)
Chants sacrés de la Renaissance à nos jours. Au profit de l'Entraide missionnaire Anjou. 20 h 30, église Saint-Serge.

Di Teana, la musique de l'espace

Sculptures en acier ou en bois, pastels, peintures, photos… : une cinquantaine d'œuvres, présentées au théâtre jusqu'à fin juin, permettent de découvrir Marino di Teana. Né en 1920 dans une famille pauvre d'Italie du Sud, l'artiste émigre à 16 ans en Argentine. Tout en travaillant comme maçon, il y suit des études de dessin et d'histoire de l'art, mais aussi de technique industrielle. De retour en Europe en 1952, il s'installe à Paris et commence à exposer et à collectionner les prix, tout en étendant ses recherches de sculpteur à l'architecture et à l'urbanisme. L'exposition présente d'ailleurs des photos de maquettes de ses "cités du futur" et ses sculptures et œuvres sur papier font la part belle aux lignes géométriques. Le sacré et l'histoire tiennent une place importante dans ses thèmes, avec un chemin de croix au pastel et des sculptures hommages à des grands noms du passé ou de la mythologie.

Jusqu'au 26 juin, Grand-Théâtre.

Lesbian & Gay Pride
Les Plus Belles Girls, Vincent Lièvre-Picard, DJ JP, DJ Papaye. 12 et 15 €. 22 h - 4 h, Le Chabada.

28 et 30 mai

Fabiola Toupin
Chanson (Québec). 15 €. 21 h, L'Autrement Café, 90, rue Lionnaise. *(lire page 16)*

29 mai

Blükünt
Patrick Charnois, saxo ; Nicolas Rousserie, guitare ; Frédéric Chiffoleau, contrebasse. Jazz. 7 et 10 €. 18 h, théâtre, place Ney.

Joëlle Lemée, Odile et Jean Thary, Claude Zanotti
Mendelssohn, Brahms. Les Voix de la Musique. 5 à 15 €. 17 h, chapelle des Ursules.

31 mai

Classe d'orgue du conservatoire
Franck, Liszt, Schumann. 21 h, cathédrale.

1er juin

Bell Œil, Louisville et Santa Macairos Orchestra
14 et 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

Jef Rabillon

Canta la Maddalena, cantates sacrées à Rome
L. Rossi, D. Mazzochi, B. Ferrari. Ensemble Concerto Soave. Maria Christina Kiehr, soprano ; Jean-Marc Aymes, clavecin, orgue et direction ; Mattias Spaeter, archiluth ; Sylvie Moquet, viole de gambe. Anacréon.10 à 20 €. 20 h 30, chapelle des Ursules.

2 juin

Le basson en fête
Classe de basson du Conservatoire. 19 h, bibliothèque Toussaint.

Classes de chant choral du conservatoire
Bach, Buxtehude, Monteverdi. Direction, Claire-Marie Mille. Gratuit. 20 h, église Saint-Serge.

The Kills
Rock. 22 et 24 €. 20 h 45, Le Chabada.

Zone RamsART, l'expo du prof de droit

"Après le bac, je voulais faire les beaux-arts, mais je voyais bien que je n'étais pas un génie. Alors j'ai fait un an de droit pour voir…" Arnaud de Lajartre enseigne aujourd'hui le droit de l'environnement à la faculté d'Angers. Un métier finalement pas si éloigné que cela de sa passion : l'art. Qu'il pratique *"tous azimuts et sans complexe"* depuis quatre ans. Sur les traces d'Andy Goldsworthy et de Nils Udo, le prof pratique le *"land art"*. Des installations en pleine nature qu'il photographie ensuite : une ligne de pissenlits sur un tronc d'arbre, un tapis de feuilles mortes à l'automne, un monticule de galets au cap Fréhel… *"Attention, c'est du petit bricolage"*, prévient l'artiste qui s'essaye avec une joie égale à l'art de la récup'. À l'affût, il empoche tout ce qu'il trouve : des bois flottés échoués en bords de Maine, de vieilles bouées repêchées en bord de mer, une mobylette récupérée sous le pont de Pruniers, des racines patinées extirpées de la Loire… Recyclés, tous ces objets trouveront un jour une nouvelle existence : totem de polystyrène, statue aztèque, sculpture contemporaine… Derrière cette démarche d'artiste en point une autre, celle de l'éco-citoyen : *"je suis un militant,* confirme Arnaud de Lajartre. *C'est ma façon de mettre en valeur l'environnement et de tirer des sonnettes d'alarme."*

Thierry Bonnet

Zone RamsART, maison de l'environnement, du 20 mai au 26 juin. Deux sorties land'art sont également proposées les 22 mai et 1er juin. Gratuit. Renseignements au 02 41 22 32 30.

3 juin

Zazie
40,50 €. 20 h, Amphitéa.

4 juin

L'océan des bassons
Rencontre des classes de basson des conservatoires du Grand Ouest. Gratuit. 17 h, théâtre Chanzy.

Journée du disque
Foire au disque. 3 €. 10 h - 18 h, Le Chabada.

5 juin

Chorale Plantagenêt
10,50 et 12 €. 17 h, église Saint-Laud.

9 juin

Nouveaux talents
Chanson. 21 h, L'Autrement Café, 90, rue Lionnaise.

Em'BEE and The Gospel Move Singers
Gospel et spirituals. 20 et 23 € ; gratuit moins de 12 ans. 21 h, église de la Trinité.

10 juin

Sinsemilia
24,50 €. 20 h, Amphitéa.

11 juin

Orchestre César Franck
Verdi, Tchaïkovski, Schumann, Brahms, Haendel, Puccini, Dvorak, Elgar. 21 h, église Notre-Dame, place Imbach.

Classe de musique de chambre du conservatoire
Martinu, Chausson, Borodine, Dvorak. 17 h, foyer du Grand Théâtre.

Musik'ô Lac
Festival pluri-musical en plein air. Parc de loisirs du lac de Maine. Gratuit. De 17 h à 1 h.

12 juin

Gala artistique de l'association La Fayette
2,50 € ; gratuit moins de 12 ans. 14 h 30 et 17 h, théâtre Chanzy.

12 et 14 juin

Franz Schubert
Rondo et polonaise pour violon et orchestre et Symphonie n° 4. Adagio et rondo pour violon et orchestre, de Mozart. ONPL. Isabelle Faust, violon ; Jean-Jacques Kantorow, direction. 10 à 25 €. Le 12, 17 h ; le 14, 20 h 30, centre de congrès.

14 juin

Classes de musique de l'école Cussonneau et des collèges Chevreul et Montaigne
Polyphonies, musique vocale et instrumentale. 20 h 30, église Saint-Léonard.

16 juin

Children of God, 5 ladies of Alabama
Gospel et spirituals. 18 à 25 €. 20 h 30, cathédrale.

17 juin

Les Trois Glottes
Chanson, humour. 6,80 et 8 €. 21 h, L'Autrement Café, 90, rue Lionnaise.

On stage
3 groupes à découvrir : grunge, punk et rock. Fanfare Lui Craciun (Roumanie). Gratuit. 20 h 45, Le Chabada.

>OPÉRA

17 juin

La Cenerentola
De Rossini. Angers Nantes Opéra. 10 à 50 €. 20 h, Grand-Théâtre.(*lire page 25*)

>THÉATRE

18 au 21 mai

La mastication des morts
De Patrick Kerman. Théâtre du Jeudi. 5 et 8,5 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

Jusqu'au 21 mai

Gust
De Herbert Archternbusch. Texte français et mise en scène, Claude Yersin. Création NTA. 14 à 18 €. 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, 19 h 30, atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné.

21 mai

La LIMA
Improvisation. 5 €. 21 h, L'Autrement Café, 90, rue Lionnaise.

21 et 22 mai

Le Grand Poucet
De Jean-Yves Picq. Mise en scène, Hélène Gay. Ça Javelle Théâtre. 5 et 7 €. Le 21, 20 h 30 ; le 22, 18 h, théâtre, place Ney.

24 mai

1943, quelque part en France
Cie du Tapis Franc. 60e anniversaire de la libération des camps de déportation. 6 €. 20 h 30, MPT Monplaisir.

24 au 26 mai

Abel et Bela
De Robert Pinget. Mise en scène, Marie-Pierre Hornn. Cie du Songe. Festival Repérages/NTA. 14 et 18 €. Le 24, 20 h 30 ; les 25 et 26, 19 h 30, atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné.

26 et 27 mai

Paparazzi
De Matéï Visniec. Mise en scène, François Parmentier. Festival Repérages/NTA. 14 et 18 €. Le 26, 19 h 30 ; le 27, 20 h 30, THV, Saint-Barthélemy-d'Anjou.

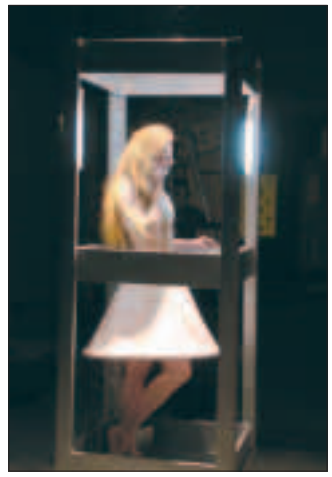

26 au 29 mai

Zourne
D'après Jacky Viallon. Théâtre La Queue du Chat. 5 et 8,50 €. 20 h 30, sauf le 27, 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Le Printemps des orgues

Des concerts, en partie décentralisés, ainsi qu'une master class et un éveil musical ponctueront, jusqu'au 28 juin, la 13e édition du Printemps des orgues. Parmi les temps forts et dans le cadre de la cathédrale : le Grand prix Jean-Louis Florentz – Académie des beaux-arts, le 8 mai ; la Nuit de l'orgue, le 21 juin ; un récital des grands airs d'opéra, en co-production avec Angers Nantes Opéra, le 28 juin. Au festival, dont la renommée nationale est désormais établie, succédera, du 17 au 22 juillet, la première académie régionale d'improvisation à l'orgue. Plus que jamais, l'orgue est instrument-roi en Maine-et-Loire.
8 et 12 € ; abonnements possibles. Billetterie : FNAC, offices de tourisme d'Angers, Saumur, Cholet et Segré, ou sur place 30 mn avant la manifestation. Renseignements au 02 41 69 26 60 ou http://printempsdesorgues.free.fr

Henri-Franck Beaupérin, titulaire des orgues de la cathédrale.

27 mai

Méhari et Adrien
De Hervé Blutsch. NTA. Avec Christophe Gravouil et Hélène Gay. 20 h, Maison de quartier des Capucins.

Shakespeare, le défi !
Mise en scène, Eric Métayer. Cie Les Arthurs. 11 et 14 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

27 au 29 mai

Théâtratati
Festival de théâtre amateur. Le 27, à 20 h, *Théâtre sans animaux*, de Jean-Michel Ribbes, et *Minuit chrétien*, de Tilly. Le 28, à 21 h, *Vive la libre entreprise*, de Guy Foissy. Le 29, à 15 h 30, *Contes chinois*, et *Minuit chrétien*. 5 €; gratuit moins 12 ans. Centre Jacques-Tati. (*lire page 18*).

30 et 31 mai

Par les villages
De Peter Handke. Mise en scène, Guillaume Gatteau. Festival Repérages/NTA. 14 à 18 €. 20 h 30, THV, Saint-Barthélemy-d'Anjou.

31 mai au 4 juin

Ernestine écrit partout
D'Ernestine Chassebœuf. Mise en scène, Marie Gaultier. Festival Repérages/NTA. 14 à 18 €. 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, 19 h 30, atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné. ▼

1er juin

La nuit de Valognes
De Éric-Emmanuel Schmitt. Cie La Mandoline. 5 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

2 et 3 juin

Vitellius
De Andras Forgach. Mise en scène, Laurent Maindon. Festival Repérages/NTA. 14 à 18 €. Le 2, 19 h 30; le 3, 20 h 30, THV, Saint-Barthélemy-d'Anjou. ▼

2 au 5 juin

Les pas perdus
De Denise Bonal. Théâtre du Jeu. 5 et 8,50 €. 20 h 30, sauf le 5, 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

3 juin

Henri, Léon et les autres
Humour. 6,80 et 8 €. 21 h, L'Autrement Café, 90, rue Lionnaise.

4 juin

Cie Gaïa/Zigomatiks
Improvisation. 6,80 et 8 €. 21 h, L'Autrement Café, 90, rue Lionnaise.

Finale du Championnat de France des ligues amateurs d'improvisation
LIMA. 9 €. 20 h 30, MPT Monplaisir.

9 au 14 juin

Le tout pour le tout
Festival de théâtre amateur du quartier Saint-Serge et Saint-Michel. Ambiance végétale. 3 €; pass festival, 10 et 15 €. Théâtre, place Ney.

10 juin

Café citoyen
Théâtre-forum avec la Cie Alter-Ego. 20 h 30, L'Autrement Café, 90, rue Lionnaise.

Deux journées sous les arbres

L'art contemporain sort des galeries et s'expose au parc de la Haye ! Pour son dixième anniversaire, l'association Axolotl a invité dix-huit peintres et sculpteurs à présenter pendant deux jours leurs œuvres au milieu des arbres. Sont attendus des artistes réputés, la plupart de la région : Altayrac, Brigitte Blanchard, Jacky Besson, Michèle Bonnet, Guy Camut, Alain Depière, Henri Dutkiewicz, Grane, Micheline Henry, Jean-Denis Maysonnave, Anne Moreau Morea, Julien Perrier, Poncaral, Patrick Rocard, Bernard Ryckelinck, Ali Silem, Désiré-Georges Strullu et Patrice Sully-Matégot. Les artistes seront présents pour dialoguer avec le public, dévoiler leur démarche, leurs secrets…

Les 28 et 29 mai (ou 4 et 5 juin si intempéries), parc de la Haye, ancien camping, au bout de la rue Émile-Savigner à Avrillé, Gratuit. Contact, 02 41 73 35 70.

Christophe Altayrac (simulation)

>VISITES

22 mai

Mûrs-Érigné et Saint-Jean-de-la-Croix
Par Nadine Bulourde. Réservation auprès d'Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 15 h, église de Saint-Jean de la Croix.

3 juin

Les Nuits
Flânerie nocturne dans les jardins et ambiances musicales. 4,50 et 5,50 €. 21 h 30 à minuit, château.

4 et 5 juin

Rendez-vous aux jardins
Visite théâtralisée *"L'enquête végétale"*, par Nathalie Pascutti, et visites guidées, expositions, ateliers. 4,50 à 7 €. 9 h 30 - 18 h 30, château.

12 juin

Bouchemaine
Par Émeric Chartrain. Réservation auprès d'Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 15 h, mairie de Bouchemaine.

>EXPOSITIONS

Du 20 mai au 29 mai

C'est ici
Estampes, photos, idées, son de la "Caravane passe". Tous les jours, 11 h - 19 h, tour Saint-Aubin.

Du 21 mai au 24 juillet

Climats d'Anjou, météo d'hier et de demain
Tous les jours, 11 h - 19 h; dimanches et jours fériés, 14 h 30 - 18 h 30, hôtel Bessonneau, 15 ter, bd Foch.

Jusqu'au 27 mai

Monplaisir, 100 vues et commentaires du quartier
Photos des habitants. Projet de Marc Legros. Lundi au samedi, 9 h - 12 h et 14 h - 20 h, MPT Monplaisir.

Jusqu'au 28 mai

La déportation dans les camps nazis
42 panneaux explicatifs. Bibliothèque Monplaisir.

Tête en l'air au Dreamtime
Photos et affiches d'Australie. Lundi, 14 h - 18 h; mardi au vendredi, 10 h - 18 h, samedi, 10 h - 12 h et 13 h - 18 h, bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet.

La couleur, les illusions…
En collaboration avec l'Espace des Sciences de Rennes, et vitraux de Geneviève Péan, association "Rêve de verre". Bibliothèque des Justices.

28 et 29 mai

Deux journées sous les arbres
Association Axolotl. 10 h - 13 h et 14 h 30 - 19 h, ex-camping parc de La Haye. *(lire ci-dessus)*

Du 31 mai au 24 juin

Je voulais vous dire
Photos des ateliers artistiques du secteur 5 du Cézame. Projet Marc Legros, bibliothèque Toussaint.

Jusqu'au 4 juin

Ernest Pignon-Ernest
Peinture. Mardi au samedi, 11 h - 19 h, NTA, place Imbach. *(lire page 26)*

Du 4 au 12 juin

Karmas
Peintures de Gérard Weiss. 11 h - 19 h, tour Saint-Aubin.

Du 4 juin au 4 septembre

Schneider, les années 50
Peinture. Gratuit. Tous les jours, 11 h - 19 h, salle Chemellier.

Du 10 au 29 juin

Wolf Erlbruch
Reproductions de dessins de livres jeunesse. Bibliothèque Monplaisir.

Jusqu'au 11 juin

Ian Chapman et Vicky Parish
Peintures. Dans le cadre du mois australien. Lundi, 14 h - 18 h; mardi au vendredi, 10 h - 18 h; samedi, 10 h - 12 h et 13 h - 18 h, bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet.

Du 11 juin au 13 novembre

Oswaldo Vigas, Sortilèges des tropiques
Peintures, tapisseries, sculptures, céramiques (1950 - 2005). 3 et 4 €. Tous les jours, 10 h - 19 h, musée de la tapisserie contemporaine.

Jusqu'au 12 juin

Philippe Cognée
3 et 4 €. Mardi au dimanche, 12 h - 18 h (20 h premier vendredi du mois), musée des beaux-arts.

Jusqu'au 18 juin

BA BU
Travaux des étudiants de 4e année de l'Ecole supérieure des beaux-arts, option Art. Lundi au samedi, 9 h - 19 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 26 juin

Di Teana, la musique de l'espace
Peintures, sculptures, photos. Présence de l'Art Contemporain. Mardi au samedi, 12 h - 19 h : dimanche et jours fériés, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre. (*lire page 27*).

Concours international des photographes de nature 2004
En partenariat avec le British Museum de Londres et le BBC wildlife Magazine. 4 €. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum des sciences naturelles.

Zone RamsART
Arnaud de Lajartre. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h; week-ends et jours fériés, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement. *(lire page 28)*

Jusqu'au 30 juin

Génétique et santé
Présentation des recherches en génétique menées à Angers. Terre des Sciences. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 30 septembre

Clichés barbares, mes récits de Ravensbrück
Textes et dessins de Jeanne Letourneau. 60e anniversaire de la libération des camps. Lundi au vendredi, 9 h - 18 h, Archives départementales, 106, rue de Frémur.

Thierry Bonnet/Archives

L'Élysée, le cinéma des Castors

L'ancien cinéma l'Élysée, 58 avenue du Général-Patton, doit prochainement être démoli dans le cadre du nouvel aménagement du quartier. Œuvre de l'association coopérative des Castors angevins, tour à tour cinéma, salle de concert, de conférences, de cours…, son livre d'or est plutôt bigarré.

>HISTOIRE

Le cinéma lors de sa réouverture, le 29 mai 1968.

Courrier de l'Ouest

Fondée en 1950 par la grande animatrice du logement social à Angers, Christine Brisset, la société coopérative d'habitations à loyer modéré Les Castors angevins avait pour vocation de loger les familles pauvres. Et voici qu'elle se lance dans un projet de cinéma…, grâce aux compétences du fils de Christine Brisset, le cinéphile Jean-Michel Arnold. À vrai dire, le besoin s'en faisait sentir dans ce quartier de Belle-Beille sorti de terre depuis 1953 et qui comptait déjà quelque 16 000 habitants.

Le Palais du spectacle

Le 25 mai 1959, Louis Poulain, négociant en grains et engrais, accepte de vendre une partie de son terrain du 58 avenue du Général-Patton, proche de la rue de Belle-Beille. Les plans du cinéma, appelé provisoirement le Castor, sont établis en mai-juillet 1960.

Un semestre suffit à la Fédération des Travailleurs angevins réunis pour le faire sortir de terre.
Le quinzième cinéma d'Angers - c'est l'époque des salles uniques, vastes comme un théâtre - est baptisé l'Élysée, terme fréquemment donné aux lieux de divertissement public. Il peut recevoir huit cent cinquante spectateurs dans une agréable symphonie de gris, rouges et noirs, avec quelques éléments bleus, décor conçu par Gaston Quinette, auteur de la réfection de l'Opéra-Comique. L'écran le plus vaste d'Angers, le meilleur du confort avec des fauteuils en Dunlopillo, une scène permettant de donner de petits spectacles de théâtre et de music-hall, bar et dancing au sous-sol…: la nouvelle salle est à la pointe du modernisme et de l'efficacité.
Christine Brisset offre la primeur du nouvel établissement aux enfants du personnel des sociétés coopératives de Maine-et-Loire, le 14 janvier 1961. Pas de film pour cette première, mais un spectacle animé par des artistes régionaux. La carrière du cinéma est officiellement lancée le 26 février par le ministre des Travaux publics et des Transports, Robert Buron, soutien de longue date du mouvement Castor.

Le Gotha du cinéma

L'exploitation de la salle est confiée à une société coopérative, dirigée par Jean-Michel Arnold, président des Amis de la cinémathèque, qui amène à l'Élysée le gotha du cinéma: Jean Renoir, François Truffaut, Michel Simon… Pour le centenaire de son père Georges, André Méliès anime une soirée, avec accompagnement au piano par Bernard Riobé, où revit l'ambiance des anciennes projections.
Mais l'âge d'or de l'Élysée se termine vite. Christine Brisset, victime d'ennuis judiciaires que lui valent de solides inimitiés locales, quitte Angers après sa condamnation en juillet 1964 et les Castors angevins ferment le cinéma le 1er juillet 1965. Belle au bois dormant pendant trois ans, il est vendu à Abel Roux qui en fait la réouverture le 29 mai 1968, diffusant les films à succès, comme La Grande Vadrouille. Petite particularité, il est le seul à programmer des films d'horreur, le samedi à minuit. La soirée pouvait commencer au bar (sur la gauche de la façade) et se terminer à la discothèque, en sous-sol. Comme au théâtre, une ouvreuse plaçait les spectateurs[1].

Mais l'Élysée ne peut maintenir sa vaste salle unique face à la concurrence des complexes cinématographiques apparus à Angers avec l'Ariel en 1972. Abel Roux vend son exploitation à une société civile immobilière le 15 avril 1977. Le 2 juillet 1978, c'est la dernière séance, avec la projection d'un film d'épouvante le samedi à minuit, *Génération Proteus*. À partir du 16 novembre 1978, le cinéma est loué par la ville d'Angers, à la recherche d'une nouvelle salle de spectacles pour remplacer le Beaurepaire temporairement inutilisable.

Rock à fond

La salle, très demandée par associations et comités d'entreprises, sert aussi pour d'importants meetings électoraux.
La Ville l'achète en mai 1980. Des groupes de rock se plaignent de ne pouvoir disposer de salles à des tarifs abordables depuis que la Ville réserve le Beaurepaire à la Maison de la Culture. Ne reste que l'Élysée, note *Le Courrier de l'Ouest*, seule salle permettant la tenue de concerts dans de bonnes conditions. Voire. Pendant dix ans, l'Élysée se spécialise dans les concerts rock, mais les déconvenues sont nombreuses. Les fauteuils d'une salle de cinéma ne conviennent pas pour des concerts toniques que l'on écoute debout…, si bien qu'à chaque fois ils sont mis

Collection Krejci.

Graines L. Poulain, 58 avenue du Général-Patton.

KO… La salle sert par ailleurs à des manifestations variées, qui vont du concert de Léo Ferré à la conférence de Mgr Lefebvre, chef de file des traditionalistes catholiques.
L'ancienne discothèque est réservée à la Maison de la Culture pour ses répétitions et soirées de jazz.
En octobre 1990, le bâtiment entame une nouvelle carrière, transformé en amphi de 450 places pour l'université, à la recherche de salles de cours. L'Université angevine du temps libre (UATL) en profite également. Les activités rock sont transférées à la Cerclère. Après l'ouverture des nouveaux bâtiments universitaires de Saint-Serge en septembre 1998, la salle est moins utilisée, n'étant plus aux normes pour des spectacles. Les salariés licenciés d'ACT Manufacturing France y tiennent leurs permanences en 2003-2004. La démolition du cinéma est décidée en avril 2003, au profit d'un nouvel ensemble urbain. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

(1) Tous mes remerciements à Yann Krejci pour la photographie de l'établissement Louis Poulain et les renseignements qu'il m'a communiqués sur l'Élysée.

Quazar lutte contre l'homophobie

La *Gay pride* angevine aura lieu le 28 mai. Une occasion de faire le point avec Bruno Baron, président de Quazar, association de lutte contre l'homophobie organisatrice de l'événement.

Thierry Bonnet

Bruno Baron, le président de Quazar, dans les locaux de l'association angevine qui compte une centaine d'adhérents.

>SOCIÉTÉ

Quel est le thème de la *Gay pride* cette année ?
"Pour une Europe friendly", c'est-à-dire ouverte et tolérante sur l'homosexualité. Le nom exact de la manifestation est *"Lesbian and Gay pride"* et nous élargissons nos rangs aux bisexuels et aux transsexuels. Mais évidemment, tout le monde est cordialement invité à participer. La *Gay pride* est avant tout une occasion de se réunir dans une ambiance festive.
Il s'agit aussi d'un rendez-vous militant où nous revendiquons notre droit à la différence. Nous demandons également un traitement d'égalité dans le domaine du travail, d'un point de vue administratif et sur des sujets comme le mariage ou l'homoparentalité. En 1999, lors de la première édition, nous étions à peine une centaine place du Ralliement et, l'an passé, nous avons compté plus d'un millier de participants. Mais nos activités ne se réduisent pas à cette seule journée.

Quelles sont vos actions phares cette année ?
Elles s'articulent autour de deux axes. Premièrement, la lutte contre l'homophobie chez les jeunes. Plusieurs raisons nous poussent à cela : *"sale pédé"* reste une des insultes les plus utilisées dans les cours de récréation et, surtout, le taux de suicide chez les jeunes homosexuels est alarmant. On dispose désormais d'une étude de l'Inserm : un tiers des jeunes hommes faisant une tentative de suicide seraient homosexuels ou bisexuels. Il y a un vrai problème à l'adolescence. Quazar se met donc à la disposition des établissements scolaires pour faire des interventions.
Notre deuxième axe est la lutte contre le sida. Le milieu homosexuel est lui aussi touché par la recrudescence des cas de séropositivité. Nous multiplions donc les messages de prévention et distribuons des préservatifs dans les cafés et les lieux de rencontres.
Pour mener à bien nos activités, nous disposons de notre local de permanence et de notre site internet. Nous animons également deux fois par mois une émission sur Radio G ! et publions un fanzine.

Comment estimez-vous l'évolution de l'homophobie ?
Il y a un mieux évident depuis le Pacs. Les associations homosexuelles sont désormais systématiquement intégrées dans les organismes officiels qui luttent contre les discriminations. Néanmoins, il reste encore du chemin à parcourir. Beaucoup continuent à cacher leur homosexualité sur leur lieu de travail ou dans leur famille. Faire évoluer les mentalités prend du temps. C'est pourquoi nous devons militer et faire pression. Les avancées institutionnelles sont très importantes comme reconnaissance sociale : quand les lois changent, on constate une amélioration générale du regard de la population sur l'homosexualité. L'Espagne vient d'autoriser le mariage entre homosexuels et l'adoption par les couples homos. Alors, pourquoi pas la France ? ■

Quazar : 40, boulevard Henri-Arnauld. Permanences le mercredi, de 17 h à 20 h, et le samedi, de 16 h à 19 h. Tél. : 02 41 88 87 49. http://assoquazar.free.fr

Gay pride le 28 mai

Le 28 mai, rendez-vous à 14 h à la gare.Le défilé passera boulevard Foch, rue Saint-Aubin, place du Ralliement, rue de la Röe, pont de Verdun, rue Beaurepaire, pour une arrivée place la Rochefoucauld. De 17 h à 21 h 30, animations place La Rochefoucauld : associations, débats et clubbing. De 22 h à l'aube : soirée spectacle et *afters* au Chabada. Enfin, deux animations sportives sont également proposées : samedi 28, de 10 à 13 h, initiation au badminton salle Jean-Moulin, 2, rue des Capucins ; le dimanche 29, randonnée VTT, à 10 h 30, à la gare.

Les confrères de Saint-Vincent-de-Paul, contre toutes les pauvretés

>SOLIDARITÉ

La société de Saint-Vincent-de-Paul vient de lancer une campagne nationale de lutte contre la solitude (*lire encadré*). *"C'est l'une des grandes formes de pauvreté de notre temps et donc l'une de nos priorités d'action,* souligne Guy Baslé, responsable angevin de la société. *La campagne comporte un appel aux dons, car c'est de là que nous tirons l'essentiel de nos ressources".*

Première association caritative au monde, avec 700 000 membres, et première association de laïcs au sein de l'Église catholique, la société de Saint-Vincent-de-Paul compte à Angers quelque cent quarante confrères, qui cotisent et partagent l'idéal de la société, aidés régulièrement par une soixantaine d'autres personnes.

Les distributions alimentaires figurent parmi ses actions les plus visibles. Elles ont lieu en huit endroits de la ville, toute l'année. *"Nous fermons seulement en juillet et août,* précise Guy Baslé, *mais, même à cette période-là, il y a toujours quelqu'un de joignable pour une aide d'urgence".*

Les bénéficiaires, acceptés sur dossier social, sont suivis personnellement, avec un entretien deux fois par an.

La société effectue également entre dix mille et vingt mille visites par an à des personnes isolées, à domicile et dans les maisons de retraite. Dans ses locaux de la rue de l'Isoret, elle dispose d'un dépôt de meubles et d'un vestiaire. Treize logements lui permettent d'offrir un hébergement temporaire, avec accompagnement par un confrère. À quoi il faut ajouter trois appartements pour des jeunes mamans avec enfants et deux pour des sortants de prison en liberté conditionnelle. Elle gère enfin le logis Ozanam pour les familles de malades hospitalisés, un atelier de cuisine, des prêts sans intérêts… *"Dès que nous pouvons avoir une initiative qui ne demande pas un investissement financier trop important, nous sommes partants!"*

Depuis un an, un groupe de près de quarante jeunes, étudiants et lycéens, s'est créé. *"Ils se réunissent régulièrement et ont leurs actions propres,* se réjouit Guy Baslé. *Ainsi, pour Noël, ils ont collecté des jouets auprès de leurs camarades d'étude. Ils se sont aussi lancés dans le soutien scolaire".* ■

Société de Saint-Vincent-de-Paul, 81, rue de l'Isoret, 02 41 37 02 12.

Albert

Guy Baslé, responsable de la société de Saint-Vincent-de-Paul à Angers, est fier du vestiaire, aménagé dans l'ancien garage du siège de la rue de l'Isoret. De nombreuses bénévoles en assurent le bon fonctionnement.

Des dons contre la solitude

La campagne sur le thème de la solitude a démarré le lundi de Pentecôte. Au plan local, elle est relayée par la diffusion de dépliants avec enveloppe intégrée permettant de faire un don, disponibles dans les églises, les mairies, au centre communal d'action sociale, dans certains commerces…

Finale nationale de billard les 4 et 5 juin

Jean-Patrice Campion

André Poirout, Gérard Mussel et Benoît Legros défendront les chances angevines.

>SPORT

Le billard club "Tapis vert angevin" accueille la finale nationale de billard français trois bandes, catégorie "promotion", les 4 et 5 juin. Les organisateurs attendent huit équipes de trois joueurs, venus de toutes les ligues de France, dans leur antre de la rue du Pré-Pigeon, qu'eux-mêmes qualifient de plus belle salle du Grand-Ouest (400 m² dédiés à la pratique du billard, 150 places assises). La crème de la discipline – les meilleurs régionaux seront présents – s'affrontera à tour de rôle. Angers sera représentée par un trio formé d'André Poirout, Benoît Legros et Gérard Mussel. *"C'est la dixième finale nationale que le club organise,* précise Gérard Bouché, son président. *En attendant, nous le souhaitons vivement, la tenue d'un championnat d'Europe en 2008."* Un événement pour ce club, cinquantenaire depuis novembre 2003, qui compte soixante-trois adhérents dont quatre formateurs agréés. Ce qui lui permet d'être labellisé "école de billard" par la fédération française. ■

Renseignements : 02 41 43 27 36. Samedi 4, à partir de 14 h, et dimanche 5, à partir de 9 h (finale aux alentours de 16 h), 106, rue du Pré-Pigeon. Entrée gratuite.

>INFORMATIONS

Numéro fax d'urgence pour sourds et malentendants au 02 41 34 42 76. Formulaire d'appel prêt à remplir disponible 22, rue du Maine, à la permanence sociale des sourds du département (tél./fax : 02 41 20 47 62) et de Surdi49 (fax : 02 41 48 91 64, aamds-surdi49@wanadoo.fr). Il existe pour les personnes sans télécopieur un système de téléalarme. Renseignements auprès des associations précitées.

Concours "dessine-moi une affiche" d'Angers-Noyant Handball Club pour la saison 2005/2006. Via le site Internet www.angersnoyant.asso.fr, les supporters peuvent donner leur avis sur l'affiche actuelle, leurs souhaits pour la prochaine et trouver le règlement du concours.

Le concours national des jardins potagers récompense les jardiniers pour la tenue, l'esthétisme et la diversité des légumes et fruits de leur potager. Dossier de candidature et règlement à la Société nationale d'horticulture de France, 84, rue de Grenelle, 75007 Paris, ou sections@snhf.org ou sur www.gnis.fr, rubrique "le GNIS à votre service - jardiniers amateurs". À retourner avec photos avant le 24 juin.

La Fondation de France recherche des bénévoles pour devenir instructeur de projet, référent d'un programme d'intervention, correspondant communication ou partenariat/ressources, dans les domaines solidarité, santé, culture, éducation et environnement. Dossier de candidature au 02 41 88 72 18 ou loire@fdf.org ; www.fdf.org

Le végétal en Anjou, saison 2005 Cette brochure éditée par le Département et Terre des Sciences récapitule une cinquantaine d'événements autour du végétal, jusqu'en novembre : fête du goût et du patrimoine de Savennières ; Hortomnales de Saint-Rémy-la-Varenne ; Rendez-vous du végétal, en octobre. Disponible à l'office de tourisme et auprès de Terre des Sciences, 02 41 72 14 21 ou sur le site www.terre-des-sciences.org

Terrenvies, premier forum sur la vente directe et l'accueil à la ferme, est organisé par la chambre d'agriculture avec des associations de consommateurs. Dimanche 5 juin, de 14 h à 19 h, aux greniers Saint-Jean, visite guidée par groupes, marché fermier, stands des associations, animations, théâtre… Gratuit. Contact, 02 41 96 75 72.

>RENDEZ-VOUS

Café citoyen le 10 juin à L'Autrement café. Dès 20 h 30, théâtre-forum de discussion avec la compagnie Alter Ego. Consommation obligatoire avec petite majoration. Contact : 02 41 88 34 64.

Portes-ouvertes du Bonsaï club d'Anjou les 21 mai, de 10 h 30 à 17 h 30, et 22 mai, de 10 h à 17 h 30, à l'arboretum, 9, rue du Château-d'Orgemont.

Loto le 22 mai, salle Thiers-Boisnet, dès 13 h. Tél. : 02 41 87 28 28.

Soirée folklorique russe le 28 mai, à 20 h 30 au centre Georges-Brassens à Avrillé. 10 €. Réservations : 02 41 31 11 30.

Forum des doctorants "le docteur et l'entreprise" le 16 juin, de 9 h à 19 h, à la chambre de commerce et d'industrie. Renseignements : école doctorale, 40, rue de Rennes, 02 41 96 22 57, eda@univ-angers.fr

Greniers ouverts le 5 juin place La Fayette de 9 h à 18 h. Contact : association La Fayette, 7, square La Fayette, 02 41 86 18 13.

Fête des vins d'Anjou et de Saumur au château d'Angers le 3 juin, de 18 h 30 à 21 h 30. 7 €, réduit 4,5 €. Renseignements : 02 41 86 48 77.

La maison "Maria Frieden" d'Osnabrück accueille des jeunes de 16 à 21 ans pour quinze jours de loisirs autour de l'Europe, du 6 au 18 août. Connaissances en allemand souhaitables. Coût : 225 €. Inscriptions avant le 1er juin. Renseignements auprès de Lisa, au 02 41 05 40 84 ou auprès de la maison Maria Frieden au 0049 5407/80810. u.taprogge@hmf-rulle.de www.hmf-rulle.de

>SOLIDARITÉ

"Offrez-vous un sourire", animations des Paralysés de France le 28 mai, de 9 h à 18 h, place du Pilori : chanteurs africains, séances de maquillage pour enfants, sculpture sur ballons, participation de la compagnie Jo Bithume et vente de "fleurs du soleil" à 3 € (vente également à Espace Anjou). Bénévoles recherchés pour cette journée. Contact : 02 41 34 81 34.

>SANTÉ

Soirée débat *"Accompagner jusqu'au bout… Les soins palliatifs aujourd'hui"* le 26 mai, à 20 h 30, au centre de congrès. Gratuit. Renseignements : 02 41 45 25 46.

Réunion d'information sur l'hémochromatose, maladie héréditaire due à l'excès de fer dans le sang, le 4 juin, de 17 h 30 à 19 h, salle Thiers-Boisnet, avec les médecins du réseau Hépatites 49. Gratuit. Tél. : 02 41 96 13 32.

>SORTIES

Excursion littéraire *"Balzac en Touraine"* avec la Société ligérienne d'art et de littérature le 22 mai, de 7 h 45 à 20 h. Départ place Kennedy. 57 €. Réservations : 06 83 34 30 49.

Sortie ornithologique au Front-de-Maine le 1er juin, de 10 h à 12 h. Gratuit, sur inscription au 02 41 22 32 30.

Sorties "Land'art" le 22 mai, de 9 h à 13 h, et le 1er juin, de 14 h à 17 h, avec Arnaud de Lajartre. Gratuit, sur inscription à la maison de l'environnement, au 02 41 22 32 30.

Découverte des oiseaux nicheurs du lac de Maine le 29 mai, de 8 h 45 à 11 h 30, avec la LPO. Rendez-vous parking du camping. Tél. : 02 41 44 44 22, anjou@lpo.fr

Sortie pédestre sur l'île Saint-Aubin le 5 juin, de 10 h à 16 h. Gratuit, sur inscription au 02 41 22 32 30.

Découverte du râle des genêts dans les basses vallées angevines le 11 juin, de 21 h à 23 h, avec la LPO. Rendez-vous devant le lycée du Fresne. Tél. : 02 41 44 44 22, anjou@lpo.fr

Raid aventure sur les "pistes angevines" organisé pour les propriétaires de 4L Renault les 11 et 12 juin. Renseignements au 06 12 31 36 54.

R4 Aventure

Randonnée vélo sur l'île Saint-Aubin le 12 juin, de 10 h à 12 h. Gratuit, sur inscription au 02 41 22 32 30.

Promenade dans Angers avec commentaires du Comité républicain de la Roche-de-Mûrs sur les personnages qui ont donné leur nom aux rues traversées : Beaurepaire, Monge, Choudieu, Carnot, Delaage, La Réveillère…, le 22 mai, dès 9 h 30. Rendez-vous sur le pont de Verdun, devant la statue de Beaurepaire. Gratuit. Déjeuner commun proposé à 20 € sur inscription jusqu'au 19 mai au 02 41 57 89 46.

Ouverture du jardin botanique de la faculté de pharmacie les 11 et 12 juin. Visites libres le 11, de 14 h à 18 h, et le 12 juin, de 9 h 30 à 18 h. Visites commentées le 11 juin, à 15 h, et le 12 juin, à 10 h et à 15 h. Contact : 02 41 22 66 00.

Le carnet de découverte du parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine propose des sorties accompagnées pour découvrir son patrimoine, sa faune et sa flore : sorties pédestres, vélo, bateau, canoë-kayak, gastronomiques, nocturnes… Nouveauté 2005 : des randonnées accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec poussette. Disponible dans les offices de tourisme ou à la maison du Parc, 7, rue Jehanne-d'Arc, 49730 Montsoreau. Tél. : 02 41 53 66 00, www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Dîner-croisière découverte de la Loire le 11 juin dès 19 h 30, départ au "cul du moulin" à Champtoceaux : observation de la Loire, dégustation de ses poissons, projection du cédérom "Loire-Nature". Renseignements : Loire en Scène, 02 40 83 60 00 ; LPO, 02 51 82 02 97.

>SPORT

Randonnée Roller avec les Hawks le 17 mai pour patineurs confirmés. De 20 h à 22 h, départ place François-Mitterrand. Protections conseillées. Gratuit. Contact : 02 41 88 38 19 ou www.hawksdangers.net.

Tournoi volley-ball 3 x 3, organisé par SCO volley-ball, le 15 mai au stade de la Baumette : mixte, féminin, masculin et jeune, tous niveaux. Inscriptions avant 10 h. Renseignements : 06 87 01 56 24.

Stages de canoë-kayak au lac de Maine pour les 8-16 ans en juillet et août, semaine (70 €) ou quinzaine (130 €), journée (9 h -12 h, 14 h - 16 h 30) ou demi-journée. Possibilité de garderie le midi (10 € la semaine). Obligation de savoir nager. Contact : 02 41 72 07 04, ckcangers@libertysurf.fr www.ckca.fr.st

Stages de voile cet été au lac de Maine pour les 6-16 ans et de planche à voile dès 12 ans, semaine ou quinzaine, journée ou demi-journée. De 65 à 103 € la semaine. Possibilité de garderie le midi (10 € la semaine). Obligation de savoir nager. Tél. : 02 41 73 83 00, ndcvoileangers@wanadoo.fr www.ndcvoileangers.com

▶▶▶

À la SPA, les 4 et 5 juin

La "Fête des animaux" de la Société protectrice des animaux (SPA) durera deux jours, les 4 et 5 juin. Animation dès le samedi, avec un vide greniers, tandis que le chanteur Carlos se produira dimanche, à 16 h. Cette année, un droit d'entrée de 2 € sera demandé pour aider la SPA, qui connaît actuellement des difficultés financières, ses charges étant lourdes et ses ressources insuffisantes. Un des buts de la fête est aussi de placer des animaux : l'an dernier, une trentaine d'entre eux avait trouvé une famille d'adoption. L'adoption d'un chien revient à 75 ou 90 €, celle d'un chat à 40 ou 50 €, selon que la vaccination est complète ou demande un rappel. En 2004, 1 184 chiens et 221 chats ont transité par les locaux. Ainsi que divers "nouveaux animaux de compagnie", comme un iguane d'1,20 m trouvé errant à la Roseraie. Ils sont placés au zoo de Doué-la-Fontaine ou au refuge de l'Arche, à Château-Gontier.

Les 4 et 5 juin, de 10 h à 18 h, promenade de la Baumette. 2 €, gratuit moins de 16 ans. Vide greniers ouvert à tous, sur inscription au 02 41 66 32 23. Pour une éventuelle adoption, venir avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Adhésion annuelle : 15 €.

10 km Twinner le 29 mai, au bois de Mollières. Courses pour tous. Inscriptions : Ville (Sports et loisirs), Twinner, COTRA et Ouest-France. Tél. : 06 85 01 94 59, intrepide_athle@yahoo.fr

Sportifolies le 5 juin au stade du Lac-de-Maine : foot Copa 7 pour les 8-10 et 10-12 ans, qualificatif pour la coupe des grandes villes de l'Ouest, défi régional USEP 200 x 50 m, handball, tennis, tir à l'arc handisport et kinball.

Découvrir l'aviron avec Angers Nautique jusqu'à la fin de l'été. Séances d'initiation pour tous le mercredi, de 18 h à 20 h, et le dimanche, de 9 h à 12 h. Formules stages d'été. Renseignements : 11, rue Larrey, 02 41 48 23 61, www.angersnautique.org

>LOISIRS

Village-vacances Lamoura : tarifs été-automne disponibles au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. Renseignements au 02 41 05 40 75 ou www.vvl-lamoura.fr

Voyage à Rennes avec les Bretons d'Anjou le 5 juin : visite de la ville à pied, du parlement de Bretagne et pique-nique au parc du Thabor. Renseignements : 02 41 21 52 00.

Séjours vacances FOL49 - Vacances pour Tous, en France ou à l'étranger, pour les 4 - 17 ans. Nouveautés : pays scandinaves, îles bretonnes, hip-hop et graff, premier départ… Brochure gratuite 14 bis, avenue Marie-Talet. Tél. : 02 41 96 11 56

Tourisme et loisirs propose un séjour en Haute-Provence du 27 mai au 5 juin, Disneyland les 21 et 22 mai et des week-ends en thalasso à Pornic. Catalogues villages vacances et locations disponibles au 25, rue Saint-Lazare ou sur www.tourisme-loisirs49.fr. Renseignements : 02 41 48 73 73.

>ATELIERS

Stages de tapisserie pour adultes (tous niveaux), du 4 au 8 juillet ou les 9 et 10 juillet, à l'atelier de La Licorne, espace Daviers. Tél. : 02 41 25 37 27 ou sandrine.pincemaille@wanadoo.fr

Atelier "lutte biologique au jardin" le 29 mai, de 10 h à 12 h, à la maison de l'environnement. Gratuit. Inscriptions au 02 41 22 32 30.

>FORMATION

Sessions d'été de l'institut municipal : quarante heures d'informatique de base, du 30 mai au 10 juin et cours intensifs de langues (allemand, anglais, espagnol, français pour étrangers, italien). Renseignements : 02 41 24 13 14 ou www.angers.fr/institutmunicipal

Ateliers de formation aux opérations de pédibus et vélobus le 23 juin, 9 h - 12 h, à l'institut universitaire de formation des maîtres, 7, rue Dacier. Tout public. Contact : 02 41 05 52 01 ou pdu@angersloiremetropole.fr

Formation d'hygiéniste du travail et de l'environnement validée par un magister (bac +5), proposée par le Cnam, à partir d'octobre. Réunion d'information le 6 juin, à 18 h 30, 122, rue de Frémur. Contact : 02 41 66 10 59, a.roullier@cnam-paysdelaloire.fr

>ENSEIGNEMENT

Prix de la vocation scientifique et technique des filles, destiné aux élèves de terminale accédant à l'enseignement supérieur. Trente et un prix (800 €) pour les Pays de la Loire attribués selon trois critères : projet professionnel scientifique ou technique, dossier scolaire et situation économique de la famille. Dépôt des candidatures jusqu'au 30 juillet. Dossier disponible à la préfecture, mission aux droits des femmes et à l'égalité, rue Hanneloup, 49 934 Angers Cedex 9. Tél. : 02 41 81 80 29.

Concours de recrutement de l'école maîtrisienne des Pays de la Loire le 21 mai, de 9 h à 12 h 30, 10, rue du Vollier, pour les enfants aimant chanter et entrant en CM1, CM2 ou 6e. Inscriptions : 02 41 88 60 61, angers@ecole-maitrise.org

ABONNEZ-VOUS À *VIVRE À ANGERS* !

Vous quittez Angers ? Vous habitez la périphérie ? Vous pouvez vous abonner en renvoyant ce coupon complété et accompagné d'un chèque de 12,20 € libellé à l'ordre du Trésor public à :

Hôtel de ville, service information, BP 23 527 49035 Angers Cedex 01.

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... **Ville :** .....

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement cadre de vie 02 41 05 44 21
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien, d'Avrillé, de Saint-Sylvain-d'Anjou, de Bouchemaine, et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Qualité de l'air 02 41 05 44 18

Qualité de l'eau 02 41 79 73 90

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

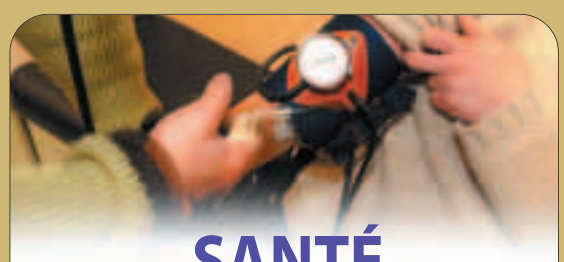

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91
3, allée du Haras

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

Mouvement du Nid 02 41 48 19 28

Don du sang 02 41 72 44 44

TRANSPORTS

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 0 892 68 02 49

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 0 820 16 00 49

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU 15

Médecin de garde 02 41 33 16 33

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

La nuit, ***jusqu'à 22 heures,***
appeler le commissariat central au 02 41 57 52 00

Après 22 heures*, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*

Pour les dimanches et jours fériés
(sauf modification de dernière minute) :

Dimanche 22 mai
Pharmacie Breillacq, *boulevard Albert-Camus*
Pharmacie Gonzalès, *374, rue Saint-Léonard*

Lundi 29 mai
Pharmacie Bourligueux/Ricadat,
5, esplanade de la Gare
Pharmacie Maxence, *54, boulevard Ayrault*

Dimanche 5 juin
Pharmacie Lemener/Cailler-Gruet,
place de l'Europe
Pharmacie Chaudet, *7, rue Plantagenêt*

Dimanche 12 juin
Pharmacie Beauté, *rue Michel-Seurat*
Pharmacie Langlois, *20, rue Guillaume-Lekeu*